

**Inventaire archéologique (2019)**  
**Projet de reconstruction du pont enjambant la décharge du lac aux Araignées (P-02591),**  
**Municipalité de Frontenac, projet 154-14-0703**

**Direction générale de l'Estrie (DGE)**



Octobre 2020

Illustration de la page couverture : Louis-Philippe Poudrier (1945), *Ensemble du pont fini dans le canton Ditchfield*, Publications et archives gouvernementales, fonds Ministère de la Culture et des Communications, Office du film du Québec, BAnQ Québec E6 S7 SS1 P29044.

Inventaire archéologique (2019)  
Projet de reconstruction du pont enjambant la décharge du lac aux Araignées (P-02591),  
Municipalité de Frontenac, projet 154-14-0703

Direction générale de l'Estrie (DGE)

Rapport de recherche archéologique  
préparé par :

Ghislain Gagnon, archéologue  
Isabelle Duval, archéologue  
(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 19-MINT-01)

Ministère des Transports  
Direction de l'environnement  
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation  
800, place D'Youville, 11e étage  
Québec (Québec) G1R 3P4

Octobre 2020

## Résumé

Dans le cadre du projet 154-14-0703 portant sur la reconstruction du pont P-02591 qui passe au-dessus de la décharge du lac aux Araignées, la direction générale de l'Estrie du ministère des Transports (MTQ) a mandaté la direction de l'environnement pour la réalisation d'un inventaire archéologique dans la municipalité de Frontenac. Ces travaux ont été réalisés les 10 et 11 octobre 2019 par une équipe composée de deux archéologues professionnels, l'une agissant à titre d'archéologue responsable de l'intervention archéologique et l'autre à titre de technicienne-archéologue (Tableau 1).

**Tableau 1** : Sommaire de l'intervention archéologique

Projet	Municipalité	Nature des travaux routiers	Type d'intervention	Superficie (m <sup>2</sup> )	Nombre de sondages réalisés	Date de réalisation	Résultat
154-14-0703	Frontenac	Reconstruction de pont (P-02591)	Inventaire manuel	6 416,24 m <sup>2</sup>	16	10, 11 octobre 2019	Négatif

La zone d'intervention d'une superficie de 6 416,24 m<sup>2</sup> a été divisée en quatre sous-zones où 16 sondages ont été excavés de part et d'autre de la route 161. Parmi ceux-ci, quatre étaient des sondages tests. En dépit du potentiel archéologique de la zone d'intervention archéologique et de l'observation d'un ancien remblai routier chevauchant légèrement la zone d'intervention archéologique, aucun site archéologique n'a été inscrit à l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Il est donc recommandé de poursuivre les travaux routiers sans contrainte du point de vue de l'archéologie dans les limites de la zone d'intervention archéologique identifiée. Dans l'éventualité où la zone des travaux devait s'étendre au-delà des limites inventoriées, une évaluation du potentiel archéologique complémentaire est recommandée.

## Équipe de réalisation

Ministère des Transports  
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation  
Direction de l'environnement

Ghislain Gagnon                      Archéologue chargé d'activités  
   Archéologue responsable de l'intervention  
   Recherche documentaire  
   Rédaction et interprétation  
   Cartographie

Isabelle Duval                        Archéologue chargée d'activités  
   Technicienne-archéologue  
   Recherche documentaire  
   Rédaction et interprétation

Myriam Cusson                        Rédaction  
Étudiante en archéologie            Recherche documentaire  
   Révision

Camille Thériault                    Rédaction  
Étudiante en archéologie            Recherche documentaire  
   Révision  
   Cartographie

Benoît Vigneault                    Rédaction  
Géomorphologue                      Recherche documentaire  
   Cartographie

## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b>Localisation générale</b> .....	<b>2</b>
<b>3.</b>	<b>Méthodologie</b> .....	<b>7</b>
<b>4.</b>	<b>État des connaissances en archéologie</b> .....	<b>7</b>
4.1	Historique des recherches antérieures .....	7
<b>5.</b>	<b>Cadre culturel et environnemental</b> .....	<b>13</b>
5.1	Cadre environnemental.....	13
5.2	Cadre paléohistorique .....	13
5.3	Cadre historique .....	15
5.3.1	Historique de Lac-Mégantic.....	15
5.3.2	Historique de Frontenac .....	19
5.3.3	Historique de la zone d'étude .....	20
<b>6.</b>	<b>Résultats</b> .....	<b>25</b>
6.1	Sous-zone 1 .....	25
6.2	Sous-zone 2 .....	32
6.3	Sous-zone 3 .....	34
6.4	Sous-zone 4 .....	39
<b>7.</b>	<b>Discussion et interprétation</b> .....	<b>42</b>
<b>8.</b>	<b>Conclusion et recommandations</b> .....	<b>43</b>
<b>9.</b>	<b>Bibliographie</b> .....	<b>44</b>
<b>ANNEXE 1 – Rapports photographiques</b>		
<b>ANNEXE 2 – Notes de terrain</b>		
<b>ANNEXE 3 – Déclaration de découverte fortuite</b>		

## Table des figures

<b>Figure 1</b> : Localisation générale du projet 154-14-0703 .....	3
<b>Figure 2</b> : Plan de la zone d'intervention sur orthophotographies.....	4
<b>Figure 3</b> : Localisation de la zone d'intervention archéologique sur fond topographique en relief ombré LiDAR.....	5
<b>Figure 4</b> : Cadastre et sous-division de la zone d'intervention archéologique.....	6
<b>Figure 5</b> : État des connaissances de la zone d'étude sur fond orthophotogrphique .....	9
<b>Figure 6</b> : État des connaissances de la zone d'étude sur fond topographique LiDAR.....	10
<b>Figure 7</b> : Carte des ramifications hydrographiques des rivières Chaudière, Penobscot et Kennebec au XVIII <sup>e</sup> siècle. Le X rouge indique la localisation approximative de la zone d'intervention archéologique. John Montrésor (1761?), <i>A map of the sources of the Chaudière, Penobscot, and Kennebec rivers</i> . .....	18
<b>Figure 8</b> : <i>Mégantic Fish and Game Camps au lac aux Araignées: camp no 19, camp du Club</i> (Anonyme 1952, Publications et archives gouvernementales, fonds MDDELCC) .....	19
<b>Figure 9</b> : Détail du secteur à l'étude en 1924 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 21-E-07, Woburn .....	21
<b>Figure 10</b> : Détail du secteur à l'étude en 1954 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000]. 21-E-07-W, Woburn.....	21
<b>Figure 11</b> : Détail du secteur à l'étude en 1972 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000]. 21 E/7-W, Woburn.....	22
<b>Figure 12</b> : Détail du secteur à l'étude en 1990 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000]. 21 E-07, Woburn.....	23
<b>Figure 13</b> : MTQ, extrait de <i>1940-08-15 P-02591 Questionnaire pour préparation de projet et rapports [0471001]</i> .....	23
<b>Figure 14</b> : MTQ, Extrait du plan PO-1941-1-02591, <i>Questionnaire pour préparation de projets rapports et croquis [0471004]</i> . .....	23
<b>Figure 15</b> : <i>Construction du pont dans le canton Ditchfield-Spalding et Culée du pont dans le canton Ditchfield-Spalding</i> (Louis-Philippe Poudrier 1945, Publications et archives gouvernementales, fonds MCC, Office du film du Québec) .....	24
<b>Figure 16</b> : <i>Vue de la rive droite du pont fini dans le canton Ditchfield et Ensemble du pont fini dans le canton Ditchfield</i> (Louis-Philippe Poudrier 1945, Publications et archives gouvernementales, fonds MCC, Office du film du Québec).....	24
<b>Figure 17</b> : Localisation des sondages et sondages tests dans la zone d'intervention archéologique et ses sous-zones .....	27
<b>Figure 18</b> : Pied de la colline au sud-est de la route 161, vue vers le sud-est, sous-zone 1, projets 154-14-0703 (Photo 154-14-0703_037). .....	28
<b>Figure 19</b> : Terrasse basse au sud-est de la route 161 actuelle, vue vers le sud-est, sous-zone 1, projets 154-14-0703 (Photo 154-14-0703_089). .....	29

<b>Figure 20</b> : Stratigraphie du sondage test #1, sous-zone 1, paroi nord, projets 154-14-0703 (Photo 154-14-0703_028).....	29
<b>Figure 21</b> : Stratigraphie type du sondage test#1, sous-zone 1, paroi nord, projet 154-14-0703 .....	30
<b>Figure 22</b> : Pneus (4 + 1 hors photo) reposant sur un champ de blocs (till délavé) comblé de terre noire (milieu humide), sous-zone 1, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703_042)....	30
<b>Figure 23</b> : Ancienne culée est du pont couvert de la route 34, remplacé par l'actuel pont en 1945, localisé au sud de la sous-zone 1, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703_044). .....	31
<b>Figure 24</b> : Tablier du pont de VTT aménagé sur les culées de l'ancien pont couvert de la route 34, au sud des sous-zones 1 et 3, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703_084). .....	31
<b>Figure 25</b> : Louis-Philippe Poudrier (1945), Ensemble du pont fini dans le canton Ditchfield, fonds ministère de la Culture et des Communications, Office du film du Québec, Publications et archives gouvernementales, BAnQ Québec E6 S7 SS1 P29043, rognée. Photo vers l'est montrant la sous-zone 2 au nord.....	32
<b>Figure 26</b> : Talus aménagé en déblai au nord-est de la route, vue vers le sud-est, sous-zone 2, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703_049, extrait).....	33
<b>Figure 27</b> : Structure de chaussée aménagée en remblai au nord-est de la route 161, vue vers le Nord-ouest, sous-zone 2, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703_051, extrait). .....	33
<b>Figure 28</b> : Approche est du pont au nord de la route 161, vue vers le sud-est, sous-zone 2, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703_086, extrait).....	34
<b>Figure 29</b> : Remblai et souches d'arbres légèrement remblayées, vue vers le sud-est, sous-zone 3, projet 154-14-0703 (Photo Projet_154-14-0703_077).....	35
<b>Figure 30</b> : Remblai récent se superposant à l'ancienne surface de roulement de la route 34, vue vers le nord-ouest, sous-zone 3, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703_075).....	36
<b>Figure 31</b> : Sondage test #2, sous-zone 3, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703_056). .....	36
<b>Figure 32</b> : Stratigraphie du sondage test#2, sous-zone 3, paroi sud, projet 154-14-0703 .....	37
<b>Figure 33</b> : Débris au sol, sous-zone 3, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703_083).....	37
<b>Figure 34</b> : Sondage test #4, sous-zone 3, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703_090) .....	38
<b>Figure 35</b> : Stratigraphie du sondage test#4, paroi sud, sous-zone 3, projet 154-14-0703. ....	38
<b>Figure 36</b> : Vue vers le nord-ouest, sous-zone 4, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703_054).....	39
<b>Figure 37</b> : Vue vers le nord-est, sondage test #3, sous-zone 4, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703_055).....	40
<b>Figure 38</b> : Stratigraphie du sondage test #3, paroi nord, sous-zone 4, projet 154-14-0703. ....	40
<b>Figure 39</b> : Sondage test #3, sous-zone 4, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703_063). ....	41
<b>Figure 40</b> : Sondage test #3, paroi nord, sous-zone 4, projet 154-14-0703 montrant de la cryoturbation (Photo : 154-14-0703_070).....	41

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b> : Sommaire de l'intervention archéologique .....	iii
<b>Tableau 2</b> : Projet inventorié .....	1
<b>Tableau 3</b> : Études de potentiel archéologique identifiées en lien avec la zone d'étude .....	8
<b>Tableau 4</b> : Inventaires archéologiques déjà réalisés dans la zone d'étude .....	11
<b>Tableau 5</b> : Sites archéologiques situés au sein de la zone d'étude théorique .....	11
<b>Tableau 6</b> : Chronologie des principales périodes et principaux événements historiques de Lac- Mégantic .....	17
<b>Tableau 7</b> : Événements historiques du secteur de la municipalité de Frontenac et du lac aux Araignées .....	20
<b>Tableau 8</b> : Résumé des sous-zones d'inventaire dans les limites du projet de la décharge du lac aux Araignées (154-14-0703). .....	26

## 1. Introduction

Dans le cadre de la préparation du projet de reconstruction du pont P-02591 qui passe au-dessus de la décharge du lac aux Araignées (projet 154-14-0703) dans la municipalité de Frontenac, la direction générale de l'Estrie (DGE) du ministère des Transports (MTQ) a confié à la direction de l'Environnement (D'Env) le mandat d'évaluer les impacts du projet en lien avec le patrimoine archéologique. Cette approche préventive mise de l'avant par le MTQ permet de réduire les risques d'un projet relativement au patrimoine archéologique québécois en favorisant la mise en place de mesure d'atténuation des impacts en amont des travaux.

À la suite de l'évaluation théorique réalisée par les archéologues de la D'Env, il a été recommandé que l'aménagement du chemin de déviation temporaire nécessaire à la réalisation des travaux, initialement projeté au nord-est, soit déplacé au sud-ouest de la route actuelle. Il a aussi été recommandé qu'un inventaire archéologique préventif soit complété dans les limites des travaux projetées préalablement à la réalisation des forages géotechniques nécessaires à la conception du projet (Tableau 2).

**Tableau 2 :** Projet inventorié

Projet	Municipalité	Nature des travaux routiers	Type d'intervention	Date d'intervention	Superficie (m <sup>2</sup> )
154-14-0703	Municipalité de Frontenac	Reconstruction du pont P-02591	Inventaire archéologique	10 au 11 octobre 2019	6 416,24 m <sup>2</sup>

La recommandation d'aménager le chemin de déviation temporaire au sud-ouest avait deux objectifs. D'abord, réduire l'impact des travaux sur le paysage du secteur considérant la grande proximité de la structure P-02591 avec plusieurs sites archéologiques, dont l'un est actuellement considéré comme étant le plus ancien témoin de l'occupation humaine en sol québécois. En effet, d'importants déblais auraient été nécessaires pour tout aménagement temporaire au nord-est de l'emprise, complexifiant ainsi la protection du paysage actuel, plutôt qu'au sud-ouest, où des aménagements en remblais sont possibles. Ensuite, favoriser des aménagements dans un secteur ayant théoriquement un plus faible potentiel archéologique autochtone, le tout en considérant la faible valeur de recherche théorique du potentiel archéologique historique préalablement identifié au sud-ouest de la route actuelle.

La recommandation de réaliser un inventaire archéologique préventif avait pour objectif de permettre l'identification de tout site archéologique susceptible d'être présent dans les limites projetées des travaux et de procéder aux évaluations nécessaires à la mise en place de mesures d'atténuation des impacts préalablement à la réalisation des travaux. Enfin, les données récoltées lors du mandat devaient permettre de mieux documenter l'occupation paléohistorique et historique du territoire, quel que soit le résultat de l'intervention. Cette intervention a initialement été prévue en raison du fait que le secteur de la décharge du lac aux Araignées renferme un potentiel archéologique connu et théorique fort du point de vue de l'occupation paléohistorique autochtone. La présence de nombreux sites archéologiques paléohistorique en témoigne. Ce secteur présente aussi un potentiel archéologique historique, car depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le secteur de la décharge du lac aux Araignées a été un lieu d'activités relié à l'exploitation forestière, caractérisé notamment par la présence d'une ancienne scierie, ainsi qu'un lieu de villégiature et d'agriculture. La possibilité que subsistent des vestiges non documentés attestant ces activités a donc été prise en considération.

L'inventaire archéologique a été réalisé les 10 et 11 octobre 2019 par une équipe composée de deux archéologues professionnels, l'une agissant à titre d'archéologue responsable de l'intervention archéologique et l'autre à titre de technicienne-archéologue. Le présent rapport présente la description du mandat, le cadre méthodologique de l'intervention, les résultats de l'inventaire archéologique ainsi que les conclusions et recommandations.

## **2. Localisation générale**

La structure P-02591, qui doit être reconstruite dans le cadre du projet 154-14-0703, est située entre les chaînages 1+193 et 1+209 de la route 161 sur le territoire de la municipalité de Frontenac. Dans le cadre de celui-ci, la direction générale de l'Estrie du ministère des Transports (MTQ) a pour mandat de reconstruire cette structure construite au-dessus de la décharge du lac aux Araignées, correspondant à la rivière du même nom, laquelle s'écoule sur une distance d'un peu moins d'un kilomètre vers le sud depuis la baie de l'Ouest pour se déverser dans le lac des Joncs, situé dans la municipalité de Piopolis. Le secteur d'intervention est situé dans la municipalité régionale de comté (MRC) du Granit, faisant partie de la circonscription électorale provinciale de Mégantic et de la région administrative de l'Estrie (5). Les lots cadastraux touchés par l'intervention sont les lots 4 973 932, 4 973 933, 5 291 683 et 4 973 650. Pour les fins du rapport, la zone d'étude théorique a été définie par un rayon de 1 km autour du centre ligne de la route 161 dans les limites des travaux (Figure 1, Figure 2, Figure 3 et Figure 4).

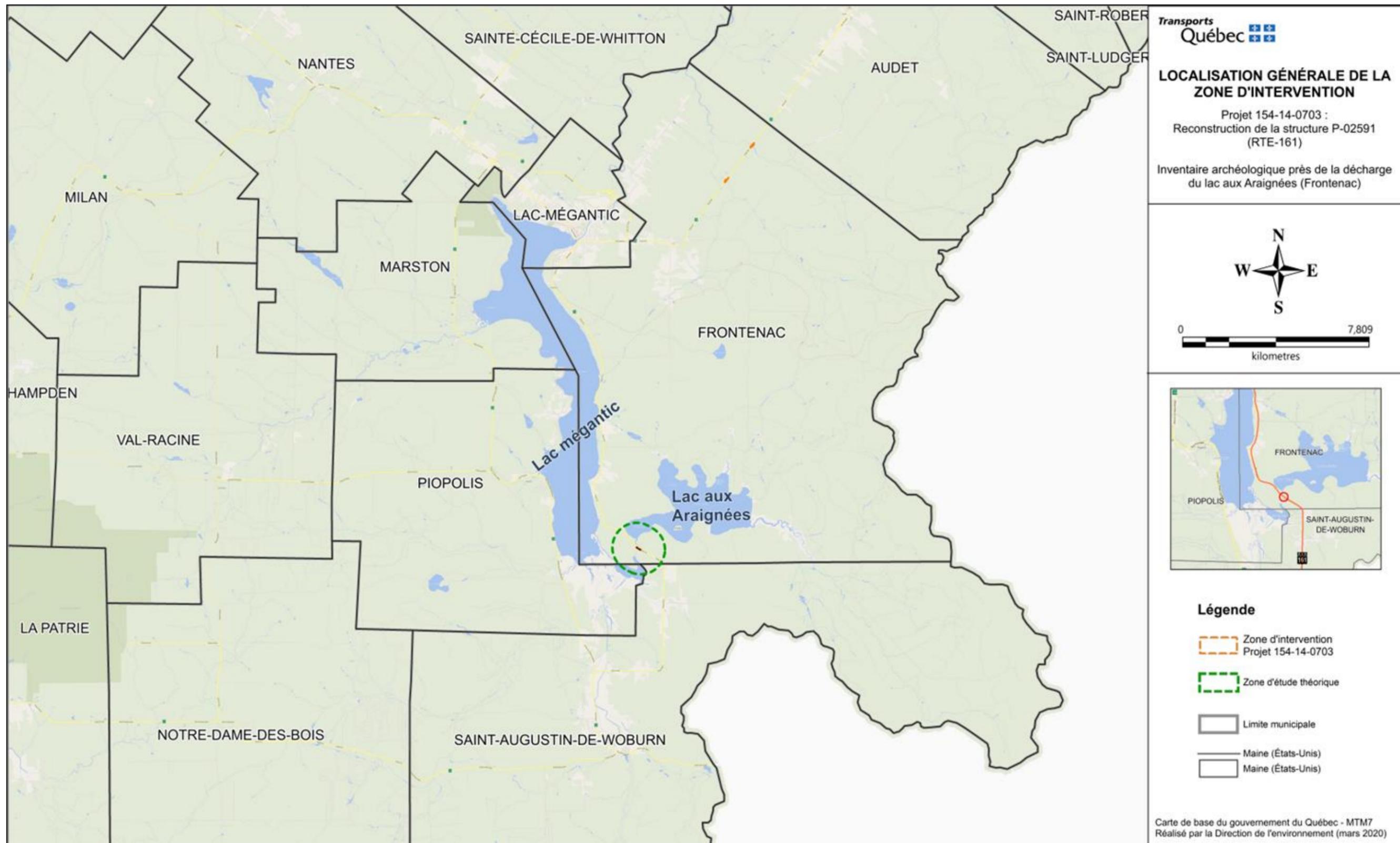


Figure 1 : Localisation générale du projet 154-14-0703



Figure 2 : Plan de la zone d'intervention sur orthophotographies

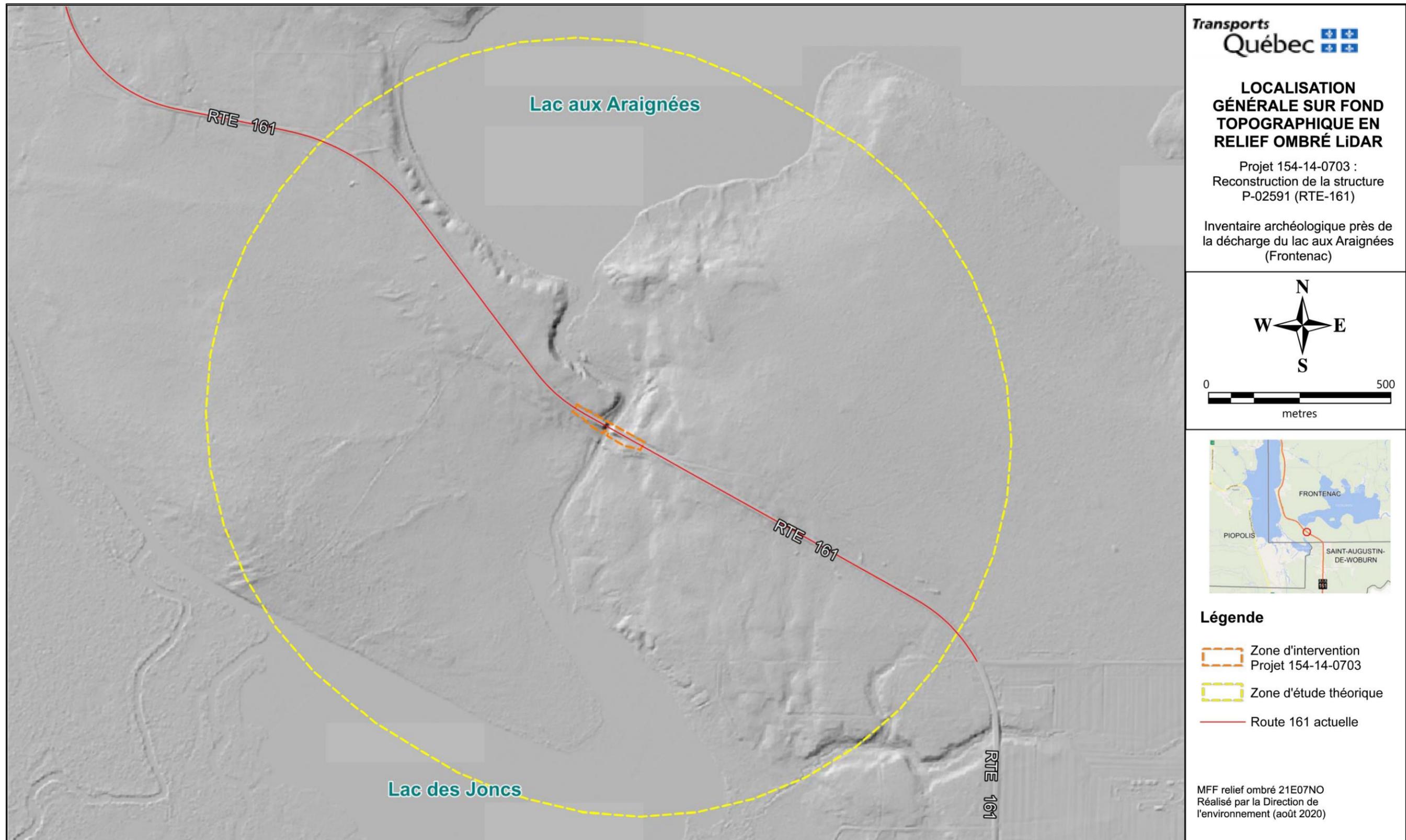


Figure 3 : Localisation de la zone d'intervention archéologique sur fond topographique en relief ombré LiDAR



Figure 4 : Cadastre et sous-division de la zone d'intervention archéologique

### **3. Méthodologie**

L'inventaire archéologique a été réalisé selon les exigences méthodologiques du MTQ. Une inspection visuelle systématique de la zone d'intervention archéologique a d'abord été réalisée afin d'identifier les éventuels artefacts présents en surface et les secteurs propices pour la réalisation de l'intervention. Ensuite, un inventaire par sondages manuels archéologiques a été exécuté en quinconce approximativement tous les 15 m lorsque l'environnement le permettait. Des ajustements sur la localisation des sondages ont été effectués en prenant en considération le couvert forestier, le relief, la présence d'affleurement rocheux et la présence de perturbations anthropiques. Chacun des sondages avait une dimension minimale de 900 centimètres<sup>2</sup> en plus d'atteindre une profondeur de 50 centimètres lorsque les sols le permettaient. En cas de découverte de bien archéologique paléohistorique ou historique, des sondages rapprochés aux 3 à 5 m d'une dimension minimale de 2500 cm<sup>2</sup> devaient être réalisés autour du sondage positif. Le cas échéant, les sondages rapprochés devaient être excavés à la pelle et le contenu des sols vérifié à la truelle et les sols devaient être tamisés.

La zone d'intervention archéologique a été divisée en quatre sous-zones à partir d'axes géographiques arbitraires, l'un est-ouest délimité par le marquage central de la route 161 et l'autre nord-sud délimité par la décharge du lac aux Araignées (Figure 4). Cependant les descriptions faites au présent rapport sont faites selon le vrai nord. Tous les sondages ont été photographiés en format numérique et géoréférencés à l'aide d'un système de positionnement global (GPS). Afin de compenser pour la marge d'erreur du positionnement GPS, à la suite d'une analyse des données topographiques et des photographies de terrain, une relocalisation des sondages a été faite dans le système d'information géographique (SIG) employé pour produire la cartographie du présent rapport. Des relevés photographiques de l'environnement et des perturbations anthropiques ont aussi été réalisés et la localisation du point d'origine a été identifiée en appliquant la même méthodologie que celle employée pour la localisation des sondages. L'ensemble de ces informations ont été colligées au sein d'un carnet de notes et sur des fiches prévues à cet effet.

### **4. État des connaissances en archéologie**

#### **4.1 Historique des recherches antérieures**

Trois études de potentiel archéologique ont été identifiées pour le secteur à l'étude, dont deux ont pu être consultées, soit celle de Transit Analyse (1994) et celle d'Ethnoscop (1995). Aucune copie de l'étude produite par Arkéos en 1989 et citée dans les deux premières n'a pu être consultée (Tableau 3). De plus, le feuillet 3 de l'étude de Transit Analyse portant sur la zone d'étude s'est avéré absent de l'annexe cartographique des trois copies de l'étude consultée. Par conséquent, celle-ci s'est avérée peu utile à la recherche documentaire réalisée préalablement aux travaux. En 1995, Ethnoscop a réalisé une étude de potentiel et un inventaire archéologique dans le cadre du programme de recherche et de mise en valeur de l'occupation paléoindienne dans la MRC du Granit (Ethnoscop 1995i). Celle-ci propose plusieurs zones à potentiel archéologique situées dans les limites de la zone d'étude retenue pour le projet 154-14-0703, parmi lesquelles se trouve la zone B-200, dont les limites chevauchent la zone d'intervention archéologique du côté ouest de la décharge du lac aux Araignées. Cette zone est décrite comme étant « une immense terrasse située entre l'extrémité sud du lac Mégantic et la baie de l'Ouest du lac aux Araignées. Elle constitue en fait une ligne d'interfluve dominant les cuvettes de chacun de ces deux plans d'eau [...]. La terrasse dont l'altitude est de 410 m, longe la rive ouest du lac aux Araignées et se prolonge le long de la décharge du lac jusqu'à ce que celle-ci oblique vers le sud-ouest pour se déverser dans le lac des Joncs situé plus au sud » (Ethnoscop 1995i : 110). Elle est identifiée comme étant partiellement perturbée par des activités agricoles et forestières, incluant des labours, des épierrements, la construction d'une grange et des plantations (Ethnoscop 1995i : 93).

**Tableau 3** : Études de potentiel archéologique identifiées en lien avec la zone d'étude

Référence	Distance du centre du projet	Zone(s) à potentiel en lien avec la zone d'intervention archéologique	Description du potentiel	Recommandation
Arkéos (1989)	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
Transit Analyse (1994)	0 km	Ind.	Amérindien paléohistorique	Ind.
Ethnoscop (1995)	0 km	B-200	Amérindien paléohistorique	Inventaire et fouilles

Quatre inventaires archéologiques ont été réalisés dans les limites de la zone d'étude théorique définie autour du projet 154-14-0703, dont certaines étaient en lien direct avec les études de potentiel réalisées (Figure 5 et Figure 6 ; Tableau 4 et Tableau 5). Deux de ces inventaires pourraient avoir été en partie réalisés directement dans la zone d'intervention archéologique (ZIA), soit celui de Morin (1976a et 1977a) et celui d'Ethnoscop (1995). Toutefois, selon les plans figurant dans le rapport de recherche archéologique, hormis pour un petit secteur au nord du pont actuel, la zone de travaux du projet 154-14-0703 n'a pas été inventoriée (Figure 5).

L'intervention de Bertrand Morin (1976a) a permis d'inventorier 24 sites autour du lac aux Araignées et des 8 sites autour du lac des Joncs, tous initialement découverts par Monsieur J. Cliche entre 1970 et 1976. Dans son rapport Bertrand Morin (1976a) relate qu'une montée estivale des niveaux d'eau a contribué à rendre inaccessibles beaucoup des sites identifiés par M. Cliche, suggérant que ces sites puissent avoir été dans un « état de conservation pitoyable ». Tous ces sites n'ont pas été inscrits à l'ISAQ. Dans son rapport de 1977, il indique avoir reconnu 11 sites autour du lac aux Araignées et 4 sites autour du lac de Joncs (Morin 1977a). Bien qu'aucun des sites reconnus ou découverts par M. Cliche ne soit situé dans la ZIA, 8 sont dans les limites de la zone d'étude théorique (BiEr-4, BiEr-6 à 8, BiEr-17, BiEr-19, BiEr-21 et BiEr-22).

L'étude de potentiel suivi d'un inventaire réalisé par Ethnoscop à l'été 1995 avait pour objectif de documenter la période paléoindienne. Une partie de cette intervention portait sur la zone à potentiel B-2, laquelle chevauche tout le secteur ouest de la ZIA du projet 154-14-0703. Au total, 10 sites paléohistoriques ont été reconnus ou découverts dans un rayon d'un kilomètre autour du centre de la zone d'intervention (Tableau 5). Parmi ceux-ci, il importe de mentionner le site BiEr-14 qui témoigne de l'occupation la plus ancienne connue à ce jour au Québec, lui-même situé dans la zone à potentiel B-2. Au cours des années 2000 et 2010, des recherches ont été entreprises sur le site BiEr-14 par l'Université de Montréal sous la direction de Claude Chapdelaine. Ces dernières avaient, entre autres, pour but de percevoir la présence de témoins paléoindiens. Elles n'ont toutefois pas conduit à l'identification de témoins de cette période sous la limite de 416 m.

Enfin, quelques interventions archéologiques ont été réalisées en lien avec le site BiEr-14, dont deux inventaires (Chapdelaine 2012 et 2015). L'inventaire de 2012 s'est déroulé sur le pourtour du site BiEr-14 et a contribué à mieux cerner l'étendue du site. L'inventaire de 2015 s'est déroulé à un peu plus de 120 m à l'ouest du site à un endroit dédié à l'aménagement d'un stationnement.

La consultation du *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (RPCQ) (2019b) du MCC indique qu'aucun bien patrimonial n'est connu à l'intérieur de la zone d'étude, et donc de la zone d'intervention archéologique du projet.

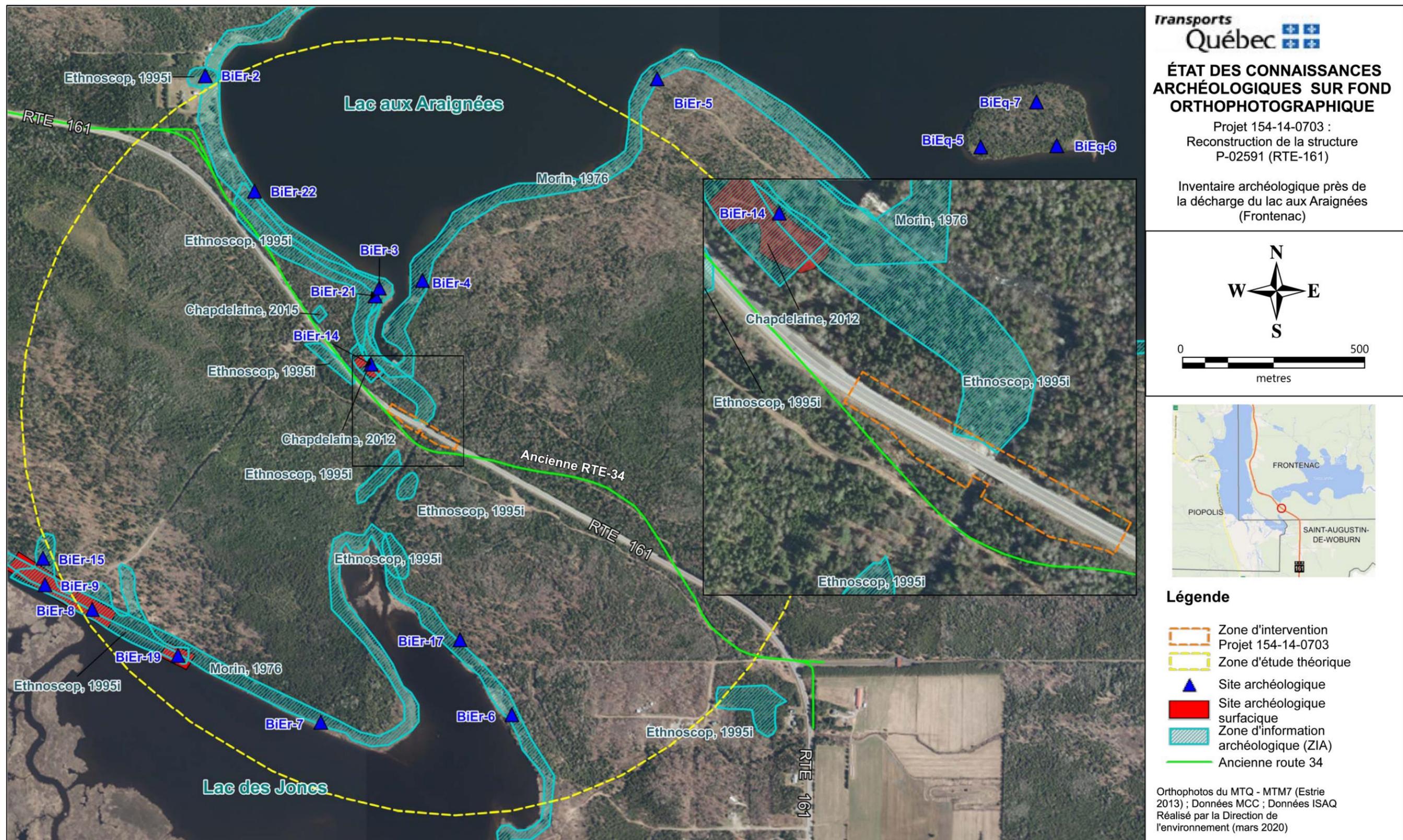


Figure 5 : État des connaissances de la zone d'étude sur fond orthophotographique

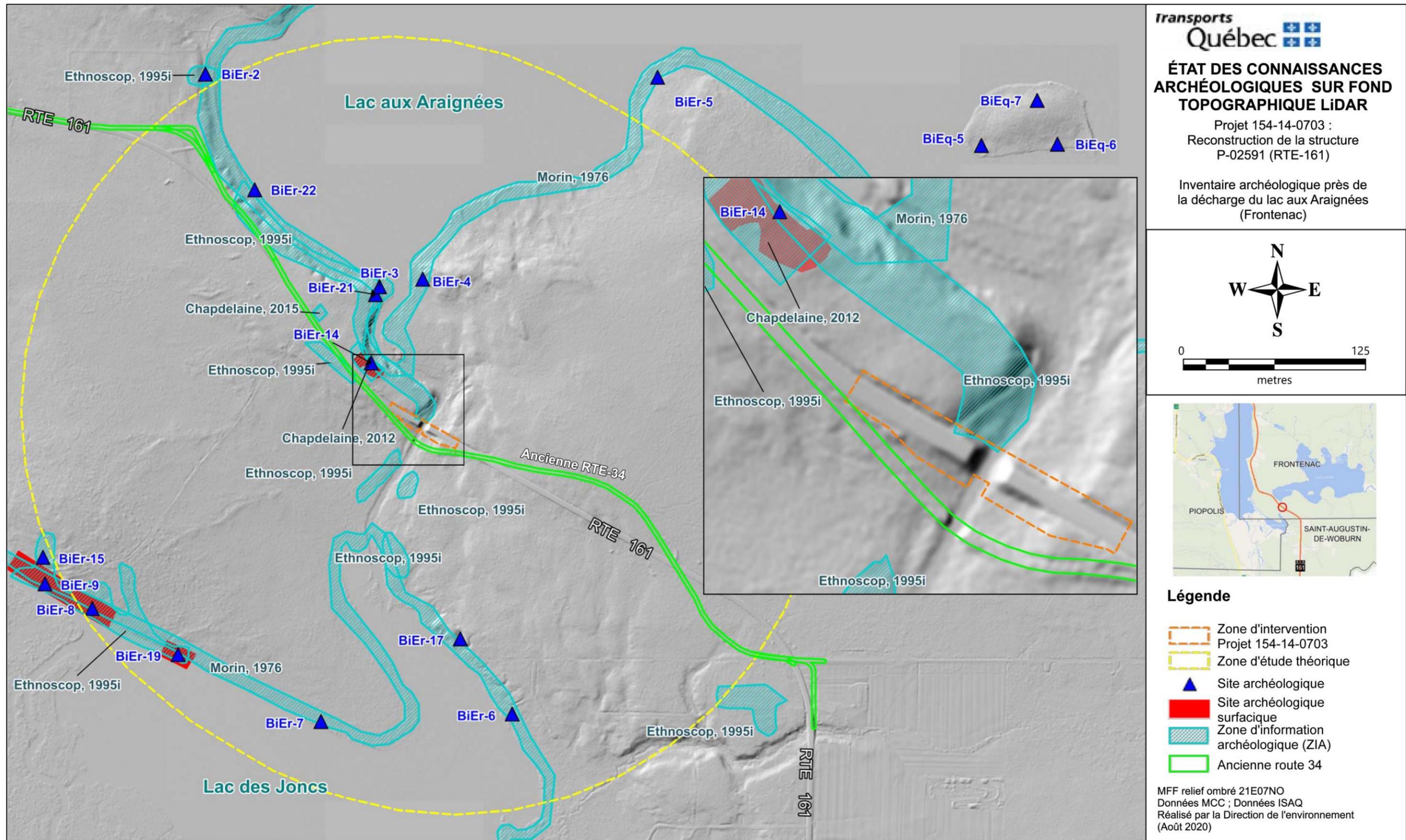


Figure 6 : État des connaissances de la zone d'étude sur fond topographique LiDAR

**Tableau 4 : Inventaires archéologiques déjà réalisés dans la zone d'étude**

Référence ISAQ	Localisation	Distance approximative du centre du projet (m)	Recommandation	Résultat
Chapdelaine 2015	Lot 47-4 – Stationnement	400 m	Surveillance lors de l'essouchage.	Négatif
Chapdelaine 2012	Décharge du lac aux Araignées	180 m	Limiter les fouilles pour quelques années et effectuer une analyse détaillée de la collection issue des dernières 10 années de fouilles sur le site BiEr-14.	Positif - Le site BiEr-14 est maintenant considéré comme un site occupé du Paléoindien ancien à l'Archaïque.
Ethnoscop 1995	Décharge du lac aux Araignées	10 m	Fouille des sites BiEr-3, BiEr-14, BiEr-8 et 9. Inventaire sur certaines surfaces d'accueil entourant la cuvette du lac des Joncs serait par ailleurs de mise.	Positif - BiEr-3 et BiEr-14 ; l'inventaire réalisé à 0,0075 km de la zone d'étude s'est révélé négatif.
Morin, 1976a et 1977a	Berge des lacs Mégantic, des Joncs et aux Araignées	150 m	Recherches intensives dans la région.	Positif - 24 sites recensés au lac aux Araignées et 7 au lac des Joncs en plus de ceux découverts dans les autres secteurs inventoriés, dont les sites BiEr-4, BiEr-6, BiEr-7, BiEr-8, BiEr-17, BiEr-19, BiEr-21 et BiEr-22.

**Tableau 5 : Sites archéologiques situés au sein de la zone d'étude théorique**

Code Borden	Appartenance culturelle	Localisation	Altitude	Distance du centre du projet	Références (MCC)
BiEr-3	Amérindien paléohistorique Archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans A.A.) Amérindien paléohistorique Sylvicole (3 000 à 450 ans A.A.) Amérindien paléohistorique Archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans A.A.) Amérindien paléohistorique Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans A.A.)	Sur la rive du côté sud de la baie de l'ouest, sur la rive ouest de l'entrée de la décharge du lac aux Araignées.	410 m	400 m	Morin, B., 1997a Ethnoscop 1995i Graillon É., 1997c Codère Y., 1996 Chapdelaine C., 2002-2003-2004-2005-2009 Vidal V., 2007 Graillon É. et Cliche J. 2001
BiEr-4	Amérindien paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 ans A.A.)	Au sud de la baie de l'ouest sur la rive est de la décharge du lac aux Araignées.	Ind.	420 m	Morin, B., 1997a Chapdelaine C., 2002 Graillon É., 1997c Graillon É. et Cliche J., 2001

Code Borden	Appartenance culturelle	Localisation	Altitude	Distance du centre du projet	Références (MCC)
BiEr-6	Amérindien paléohistorique Archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans A.A.) Amérindien paléohistorique Archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans A.A.)	Plage de sable située sur la rive est du lac des Joncs.	390-396 m	810 m	Morin B., 1977a Chapdelaine C., 2002 Graillon É. et Cliche, J 1998. Graillon É. et Cliche J. 2001
BiEr-7	Amérindien paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 ans A.A.)	Rive nord du lac des Joncs, à l'est du site BiEr-19.	397 m	840 m	Morin B., 1977a Graillon É. et Cliche J. 1998
BiEr-8	Archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans A.A.)	Rive nord-ouest du lac des Joncs (à l'entrée de la décharge menant aux Lac aux Araignées).	Ind.	1000 m	Ethnoscop 1995i
BiEr-14	Amérindien paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 ans A.A.) Amérindien paléohistorique Paléoindien récent ou supérieur (10 000 à 8 000 ans A.A.) Amérindien paléohistorique Paléoindien ancien ou inférieur (12 000 à 10 000 ans A.A.) Amérindien paléohistorique Archaïque (9 500 à 3 000 ans A.A.)	Décharge du lac aux Araignées	418 m	230 m	Ethnoscop, 1995i Codère Y, 1996 Chapdelaine C., 2002 2003- 2004-2005-2006- 2007-2008-2009 2010-2011-2012 Lamothe M. 2007
BiEr-17	Amérindien paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 ans A.A.)	Rive est du lac des Joncs, près de la décharge du lac aux Araignées.	396 m	570 m	Graillon. et Cliche, J. 1998
BiEr-19	Amérindien paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 ans A.A.)	Rive nord du lac des Joncs	Ind.	900 m	Morin B. 1977a Graillon É. et Cliche, J 1998. Clermont N. 2001
BiEr-21	Amérindien paléohistorique Archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans A.A.) Amérindien paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 ans A.A.) Amérindien paléohistorique Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans A.A.)	Lac aux Araignées, à l'est de la route 161.	415 m	390 m	Chapdelaine C. 2004-2005 2006-2007-2008 2009
BiEr-22	Amérindien paléohistorique indéterminé (12 000 à 450 ans A.A.)	Sur les berges du lac aux Araignées, à l'est de la route 161.	408 m	790 m	Chapdelaine C. 2005-2008- 2009

## 5. Cadre culturel et environnemental

### 5.1 Cadre environnemental

Dans le secteur d'étude, la déglaciation a lieu à la charnière entre la fin du Wisconsinien supérieur et l'Holocène, c'est-à-dire vers 12 500 ans A.A. Cette région des Appalaches, qui est située environ entre 400 à 600 m d'altitude, est entourée de reliefs culminants à plus de 750 m. La zone à l'étude constitue un vaste corridor incisé dans le haut-relief environnant. La région du Méganticois est donc caractérisée par un passage naturel transappalachien modelé par un réseau hydrographique s'écoulant d'une part vers le nord vers le fleuve Saint-Laurent, via la vallée de la rivière Chaudière, et, d'autre part vers le sud, via la rivière Morte puis la vallée de la Kennebec. Ce pivot hydrographique se libère de glace vers 12 500 ans A.A.

Le portrait paléoenvironnemental de la zone d'étude est bien documenté (Chapdelaine 2007b) notamment en raison de sa proximité avec le site Cliche-Rancourt (BiEr-14).

#### Déglaciation

Selon les sources, la déglaciation de la région s'amorce vers 13 000 ans A.A., peut-être plus tôt. En effet, Parent et Occhetti (1999) datent la moraine de la Frontière à 12 550 ans A.A.

Cette moraine, comme son nom l'indique, est localisée approximativement sur la frontière canado-américaine actuelle, soit un peu au sud de la zone d'étude. La date de Parent et Occhetti semble plus cohérente avec le contexte régional que la date de 11 500 ans A.A. proposée par Thomson *et al.* (2017), notamment en prenant compte les dates d'occupation proposées par Chapdelaine (2007a).

Parent et Occhetti (1999) enregistrent un âge de 12 500 ans A.A. pour la moraine de Dixville, dans la région de Coaticook, plus à l'ouest. Ils associent la moraine de Dixville au complexe morainique de Ditchfield décrit par Shilts (1981). Ce complexe morainique est localisé juste au nord du lac Mégantic actuel. Parent et Occhetti (1999) calculent un retrait glaciaire moyen approximatif de 200 m par année vers le nord, tandis que Occhetti et Richard (2003) l'estiment plutôt à 220 m par an (sidéral). Le secteur du site d'intervention serait donc libre de glace depuis au moins 12 500 ans A.A.

Les analyses polliniques démontrent que la zone d'étude est libre de glace à 13 500 ans A.A. (Elkadi 2013; Richard dans Chapdelaine 2007). S'en est suivie une séquence de colonisation végétale. D'abord une toundra vers 13 500 ans A.A. puis une forêt plus boréale, composée de sapins et d'épinettes, environ de 12 500 à 10 000 ans A.A. L'érablière à bouleau jaune vient ensuite s'établir vers 8 000 ans A.A. (Elkadi 2013).

L'occupation humaine vers 12 500 A.A. (Chapdelaine 2007) s'effectue donc dans une jeune forêt boréale, voire une toundra arbustive (Richard dans Chapdelaine 2007, Lavoie et Richard 2000a et 2000b, Mott 1977).

En effet, à 12 000 ans A.A. les plateaux sont colonisés par la toundra herbacée, tandis que les vallées sont occupées par la toundra arbustive puis, éventuellement, les pressières à bouleaux blancs (Elkadi 2013).

### 5.2 Cadre paléohistorique

Grâce à la découverte de pointes à cannelure sur le site Cliche-Rancourt (BiEr-14), la première occupation établie sur la zone d'étude est associée au Paléoindien ancien (12 500 et 11 900 ans A.A.) (Chapdelaine 2007 : 48). Autour de 12 500 ans A.A., les lacs des Joncs, Mégantic et aux Araignées étaient formés et navigables (Chapdelaine 2007 : 56). À ce moment, le climat du territoire est encore très froid et l'environnement est composé d'une toundra forestière (Richard 2007 : 39). Située entre l'actuel lac des Joncs et lac aux Araignées, l'aire d'occupation du site Cliche-Rancourt (BiEr-14) est sur une bande de terre étroite bien drainée et localisée à 418,5 m d'altitude (Chapdelaine 2007 : 50-51). Ces composantes

environnementales et géographiques pourraient avoir incité la création de campements dans ce secteur (Chapdelaine 2007 : 51). Selon Chapdelaine (2007 : 107), la localisation du site devait être avantageuse pour les chasseurs-cueilleurs nomades puisqu'elle permettait un passage nord/sud qui est nécessaire pour atteindre le chert rouge du lac Munsungun et intercepter le caribou vers la fin de l'été.

Autour de 8 000 ans A.A., un groupe provenant du sud s'est arrêté près du lac des Joncs (BiEr-08) en passant par les voies navigables, délaissant derrière leur passage de nombreux outils en quartz (Corbeil 2007 : 168). L'occupation du territoire s'est poursuivie lors de l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans A.A.). Ce passage a été attesté sur les sites BiEr-03, BiEr-06, BiEr-08, BiEr-15, BiEq-03, BiEq-05 et BiEq-06 par la présence d'outils lithiques associés à la tradition Neville-Stark (Corbeil 2007 : 169 ; Vidal 2008 : 50). Ce complexe du Nord-Est américain est caractérisé par un assemblage lithique composé de grattoirs aux formes variées, des bifaces, des couteaux, des éclats utilisés et des percuteurs ainsi que d'outils en pierre polie dont des herminettes, polissoirs et gouges (Vidal 2008 : 49). À partir d'analyses, il a été possible de conclure que le niveau lacustre se situait à son point le moins élevé entre 8 800 et 5 100 cal A.A. Bien que plusieurs sites alors occupés seraient aujourd'hui inondés, la basse terrasse près de la décharge du lac aux Araignées, soit où est aujourd'hui situé le site BiEr-3, est accessible lors de l'Archaïque moyen (Vidal 2007 : 241).

Durant l'Archaïque supérieur, des groupes de l'Archaïque laurentien (6 000 – 4 000 ans A.A.) ont laissé derrière eux sur le site BiEr-08 des traces d'activité de taille de pierre de quartz, de rhyolite provenant du mont Kineo au nord du Maine et, en moindre partie, de chert en plus d'une pointe à encoches en coin en jaspe de type Brewerton (Corbeil 2007 : 169). Ce passage aurait aussi été attesté sur le site BiEr-06 puisque des haches polies, des pointes de type OtterCreek, des pointes polies, des gouges et des ébauches de poids de propulseurs y ont été découvertes (Vidal 2008 : 55). Ce complexe culturel laurentien de l'Archaïque supérieur est caractérisé par la pratique de la chasse, pêche et cueillette dans la haute vallée du Saint-Laurent, le nord et le centre de l'État de New York et par l'utilisation accrue d'outils en pierre polie (Vidal 2008 : 51-52). La découverte de gouges bouchardées avec gouttière complète laisserait présager une occupation lors de l'Archaïque supérieur sur les sites BiEr-03 près de la décharge du lac aux Araignées, BiEq-06 sur l'île McMinn, ainsi que sur les sites BiEr-06 et BiEr-15 près du lac des Joncs (Vidal 2007 : 240 ; Vidal 2008 : 56).

C'est à partir de l'Archaïque terminal (4 000 – 3 000 ans A.A.) que des familles plus nombreuses appartenant à la tradition Lamoka et puis Susquehanna auraient occupé les terres près du lac des Joncs de manière plus structurée (Corbeil 2007 : 169). Celles-ci parcouraient le Nord-Est américain lors de mouvance culturelle transportant avec eux des objets des traditions technologiques « Small stemmed point tradition » (Lamoka) et « Broadspear point tradition » (Susquehanna). Elles devaient possiblement circuler sur le secteur à l'étude en quête de matières premières telles que le chert et la rhyolite (Corbeil 2007 : 169). À ce moment, d'autres groupements se sont établis davantage au nord du lac des Joncs (BiEr-9), comme le témoigne la découverte de pointes à pédoncule en rhyolite du mont Kineo sur le site BiEr-9 (Chapdelaine et Beaulieu 2007 : 215).

La période du Sylvicole (dès 3 000 ans A.A.) a été attestée près de la décharge du lac aux Araignées, entre autres, par la présence de quelques tessons céramiques et outils de pierre sur le site BiEr-03. Les groupes nomades qui occupaient ce secteur ne s'y sont probablement pas établis de manière prolongée (Vidal 2007 : 241). Ces derniers n'auraient vraisemblablement pas pratiqué d'horticulture et se seraient fort possiblement procuré leur matériel céramique par l'entremise d'échanges commerciaux (Vidal 2007 : 241). La découverte d'objets de débitage témoigne du passage de groupes lors du Sylvicole inférieurs (3 000-2 400 ans A.A.) sur les sites BiEr-3, BiEr-21, BiEr-08 et BiEr-09. L'aire à l'étude aurait été à ce moment une zone périphérique à la sphère d'interactions Meadowood attesté par la présence de chert Onondaga, à la fois sous forme de débitage et d'outils bifaciaux (Taché 2010 : 53) Au sein des sites susmentionnés,

trois grattoirs triangulaires bifaciaux étaient en chert d'Onondaga et les autres étaient des imitations de divers matériaux (Chapdelaine 2006 ; Chapdelaine et Beaulieu 2007 : 215 ; Vidal 2007 : 242). En ce qui concerne les outils qui étaient importés, ceux-ci arrivaient à un stade très avancé de la chaîne opératoire et étaient par la suite retouchés (Letendre 2007 : 289).

Au Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 ans A.A.), une clairière est aménagée près du lac des Joncs sur l'actuel site BiEr-9 (Chapdelaine et Beaulieu 2007 : 214). À ce moment et jusqu'au Sylvicole supérieur (1 000 - 400 ans A.A.), des contacts socio-économiques stables sont maintenus avec d'autres groupes de la vallée du St-Laurent (Chapdelaine et Beaulieu 2007 : 216).

Sur le site de Gros-Bouleau (BiEr-08), des groupes auraient effectué de la taille de pierre lors du Sylvicole supérieur (1 000 - 400 ans A.A.), dont des pointes Levanna et des pointes à pédoncule en chert ainsi que des grattoirs, pièces esquillées et des éclats retouchés en chert vert (Corbeil 2007 : 174). Le site du Chalet (BiEr-09) est alors lui aussi occupé, comme le témoigne la découverte de tessons de vases dont l'apparence et la composition pourraient avoir été influencées par des groupes de la région de Québec (Chapdelaine et Beaulieu 2014 : 214). Cependant, l'absence de pointes triangulaires et le faible nombre d'outils lithiques en chert vert de Québec sur ce site pourraient indiquer que l'occupation en ce lieu aurait différé de celle perceptible sur le site BiEr-08 (Chapdelaine et Beaulieu 2014 : 214).

### **5.3 Cadre historique**

Le cadre historique recoupe l'histoire synthèse de la municipalité de Lac-Mégantic, celle de la municipalité Frontenac, puis celle du secteur du lac aux Araignées, lequel correspond à la zone d'étude. Pour chacune des parties, les faits saillants seront résumés en un tableau chronologique.

La présence autochtone de la région au cours de la période historique est attestée, mais souvent peu ou pas documentée (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998 : 60). En l'absence de sources faisant une synthèse crédible de cette occupation pour la région à l'étude, celle-ci ne fera pas l'objet d'une synthèse dans le cadre du présent rapport.

#### **5.3.1 Historique de Lac-Mégantic**

En 1761, John Montresor, arpenteur et cartographe anglais, entreprend d'explorer la partie haute de la rivière Kennebec en descendant la rivière Arnold. Sur son chemin, il campe aux abords du Lac-Mégantic et revient par la vallée Chaudière (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998 : 71). Montresor dresse une carte montrant les principales voies pour se rendre jusqu'à la ville de Québec. Celle-ci sera reprise par le commandant Benedict Arnold pendant l'expédition de Québec en 1775 (Figure 7). Cette carte indique les rivières Kennebec, Penobscot et, plus au nord, la rivière Chaudière qui permet d'atteindre la ville de Québec. Le commandant Arnold planifie que les troupes rejoignent au lac Mégantic avant de remonter la rivière Chaudière jusqu'à Québec. L'équipage formé de près d'un millier d'hommes rencontre de lourdes difficultés, notamment dues à la présence d'une zone marécageuse entre la rivière Chaudière et Kennebec. Ces conditions obligent les Américains à emprunter les routes navigables, dont le lac Mégantic, où ils décident de séjourner à partir du 27 octobre 1775 (Bilodeau 2002 : 14). Au cours de l'expédition, les pertes de provision, le froid et les maladies conduisent à l'affaiblissement de l'équipage, ce qui aura raison de plusieurs hommes (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998 : 72). Les Américains laissent derrière eux des traces de leurs passages, notamment des articles de leur attirail militaire, qui, selon quelques historiens, provenaient d'un magasin à proximité du lac Mégantic ou du Lac aux Araignées et dont la localisation demeure incertaine (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998 : 72). Le reste de l'expédition, menée sous le commandant Arnold, joint finalement l'armée de Montmorency avant de battre en retraite en 1776 après un échec (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998 : 72). Le toponyme donné à la rivière Arnold témoigne de cet événement historique.

La topographie irrégulière de la région est peu favorable au développement démographique colonial avant 1860 (Tremblay 1994 : 38). En 1875, Malcolm Matheson, un commerçant de l'île Lewis en Angleterre, y construit une première maison et un premier commerce deux ans plus tard (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998 : 233). En 1880, une association formée de Canadiens français de l'Estrie et de Français de Nantes voit le jour sous le nom de « Compagnie nantaise » qui sera à l'origine de l'implantation des colons français à Mégantic. Cette association est associée à la « Société de colonisation des Cantons de l'Est » de 1881 à 1893, dont le but demeure sensiblement le même (Kesteman et Fournier 2012 : 101). La demande croissante de bois dans les Cantons de l'Est entraîne le développement de la coupe forestière dans les cantons de Mégantic et de Woburn. De ce fait, les sociétés tirent la majorité de leur profit de l'industrie du bois plutôt que de la colonisation (Little 1978 : 22). L'établissement des colons est notamment prévu dans le canton de Woburn, où une la construction scierie est projetés à l'emplacement du futur village de Channey (Little 1978 : 24). Ce projet sera par la suite déplacé au terminus du chemin de fer du lac Mégantic à partir de 1880. Une superficie de 106 acres de terre est achetée à l'embouchure de la rivière Arnold en vue d'y construire un quai afin de permettre le remorquage des billes flottantes depuis Woburn jusqu'à la scierie située au lac Mégantic (Little 1978 : 28).

Un projet mené par John Henry Pope et un groupe d'hommes d'affaires de Cookshire, qui souhaitent mettre en place un lien ferroviaire allant de Lennoxville et Sherbrooke aux zones forestières près de Lac-Mégantic. L'*International Railway*, communément appelé le chemin « Pope », allant jusqu'au nord du Maine, tout en passant par le New-Brunswick sera inauguré en 1879 au lac Mégantic. Ce lien contribue à l'essor progressif de l'industrie forestière, tout en assurant un lien avec les Hautes-Appalaches. En 1885, Téléphore Lemay et Antoine Roy, deux colons canadiens, fondent le village de Mégantic. En 1886, le chemin de fer (l'*International Railway*) sera intégré au réseau du *Canadien Pacifique Railway Co* (CPR), faisant partie d'un trajet reliant l'Atlantique au Pacifique d'Halifax à Vancouver (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998 : 233). L'année suivante, en 1887, un premier club de chasse et pêche est fondé, le *Megantic Fish & Game Club*, ce qui ouvre la voie au développement d'une économie de villégiature (Figure 8).

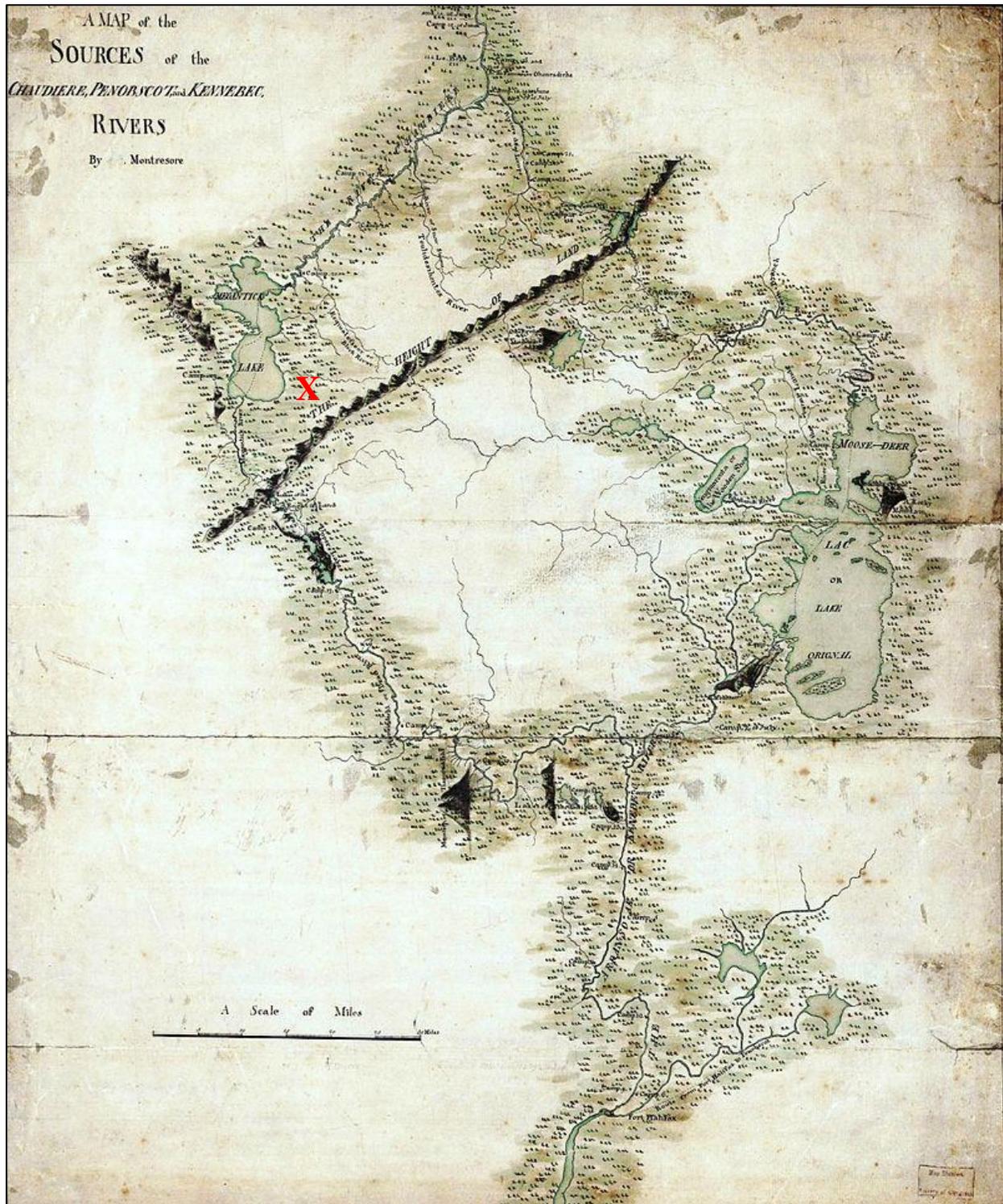
Le village d'Agnès est fondé en 1895, puis la paroisse Sainte-Agnès de Lac-Mégantic est constituée en 1903. Le nom Agnès fait référence à la femme de John A. Macdonald, Susan Agnès Bernard, qui avait participé à la promotion du rail en 1879 (Pierre-Deschênes 2009). À partir de 1906, les premières lignes électriques installées par la *Shawanigan Water and Power* permettent le début de l'électrification des fermes et des villages (Kesteman, Southam et Saint-Pierre, 1998 : 575). En 1907, les municipalités de Mégantic et d'Agnès fusionnent pour former la ville de Mégantic, qui prend le nom de Lac-Mégantic en 1958 (Histoire du Québec 2019). En 1913, Philippe Cliche ouvre un magasin du nom de *Megantic Manufacturing Company*, lequel se spécialise initialement dans la vente de balais et de brosses, avant de diversifier ses produits par la suite (Kesteman, Southam et Saint-Pierre, 1998 : 315).

Dans les années 1950, le développement de l'industrie minière entraîne une nouvelle hausse démographique de la région (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998 : 487). Enfin, la création du Parc Frontenac dans les années 1970 et du Parc Mégantic dans les années 1990 favorisera le développement récréatif et touristique dans la région (Kesteman, Southam et Saint-Pierre 1998 : 613).

Le tableau suivant résume les principaux événements et faits historiques de Mégantic (Tableau 6).

**Tableau 6** : Chronologie des principales périodes et principaux événements historiques de Lac-Mégantic

Date/période	Événement/fait historique
1775	Séjour des Américains lors de l'invasion du Canada, qui empruntent les rivières Kennebec, Chaudière et le lac Mégantic.
1875	Construction de la première maison de Malcolm Matheson, un commerçant de l'île Lewis, en Angleterre.
1877	Ouverture du premier magasin de Malcolm Matheson.
1879	Inauguration du chemin de fer <i>International Railway</i> à Mégantic.
1880	Début de l'association de la « Compagnie nantaise ».
1881-1893	Association de la « Compagnie nantaise » à la « Société de colonisation des Cantons-de-l'Est ».
1885	Fondation du village de Mégantic par les colons canadiens Téléspore Lemay et Antoine Roy.
1886	Intégration du chemin de fer de Lac-Mégantic au réseau du <i>Canadien Pacifique Railway Co</i> (CPR).
1887	Fondation du premier club de chasse et pêche, le <i>Megantic Fish &amp; Game Club</i> .
1895	Fondation du village d'Agnès.
1903	Fondation de la paroisse Sainte-Agnès.
1906	Installation des premières lignes électroniques par la compagnie <i>Shawanigan Water and Power</i> .
1907	Fusionnement des municipalités des villages de Mégantic (1885) et d'Agnès (1895), pour former la ville de Mégantic.
1958	La ville devient officiellement Lac-Mégantic.



**Figure 7** : Carte des ramifications hydrographiques des rivières Chaudière, Penobscot et Kennebec au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le X rouge indique la localisation approximative de la zone d'intervention archéologique. John Montrésor (1761?), *A map of the sources of the Chaudière, Penobscot, and Kennebec rivers.*



**Figure 8** : *Mégantic Fish and Game Camps au lac aux Araignées: camp no 19, camp du Club* (Anonyme 1952, Publications et archives gouvernementales, fonds MDDELCC)

### 5.3.2 Historique de Frontenac

La municipalité de Frontenac est d'abord connue sous le nom des cantons-unis de Spaulding-et-Ditchfield de 1882 à 1959, date à laquelle cette dernière devient Frontenac en référence à Louis de Buade de Frontenac, un militaire, comte et gouverneur général de la Nouvelle-France de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698 (Histoire du Québec 2019). L'histoire de la municipalité est intimement liée à l'exploitation forestière, la chasse, la pêche et les activités de villégiatures de sa création jusqu'en 1930. Cette période correspond donc au développement des activités forestières de la région et la mise en place d'aménagements tels que des quais. La compagnie forestière *Lake Megantic Pulp* construit et entretient un barrage entre 1899 et 1966 à l'entrée de la décharge du lac aux Araignées dans le but de rehausser le lac de 1,5 à 2 m afin de faciliter le flottage du bois entre la décharge et le lac des Joncs. Le barrage est muni de vannes ajustables qui garantissent le contrôle du niveau du lac. Les billots de bois sont regroupés en train et flottent sur la rivière aux Araignées et le lac des Joncs. Ceux-ci sont ensuite remorqués par un bateau à vapeur. Les draveurs s'occupent à agencer les billots en estacade avant d'atteindre le lac Mégantic. L'ouverture des vannes permet quant à elles d'accélérer le débit de l'eau (Loewen et Simard 2007 : 344). En raison de la crise économique des années 1930, les activités cessent peu à peu, notamment dû à la main-d'œuvre coûteuse. Éventuellement, en 1966, la compagnie forestière Paul Vallée devient propriétaire des terres et du *Lake Megantic Pulp*. Le transport des billots de bois s'effectue dorénavant par la voie terrestre, ce qui mène progressivement à la désuétude et l'abandon du barrage, dont il subsiste un simple réservoir dépourvu de ses capacités opérationnelles de l'époque (Loewen et Simard 2007 : 344). Le développement des bateaux à vapeur s'associe également aux activités de villégiatures, notamment le *Lena* (1881-1898), le *Campania* (1893-1926) et le *Macannanac* (1887-1910). La rentabilité de ces bateaux sera augmentée de sorte à recevoir les touristes lors des activités de villégiatures et de chasse. D'ailleurs, le *Macannanac* assure un service de navette constant du lac Mégantic au *Fish and Game Club* (1887), tout en assurant un lien entre les Trois-Lacs et l'hôtel Macannamac au sud-est du lac. Ils permettent aussi de remorquer les

trains de bois de la drave (Loewen et Simard 2007 : 348-349). En 1898, les villages s’associent pour obtenir une subvention du gouvernement fédéral dans le cadre du programme « Quai du gouvernement ». Le projet a pour but d’aménager plusieurs quais dans l’estuaire du Saint-Laurent entre 1860 et 1920. Ces derniers permettent l’accroissement de la navigation commerciale et du développement touristique dans la région avant leur abandon vers 1930. Le quai du *Megantic Fish and Game Club* (1887) permet entre autres l’embarquement des touristes vers l’hôtel Macannanac (Loewen et Simard 2007 : 349).

Le tableau suivant résume les événements historiques de la municipalité de Frontenac et du Lac aux Araignées (Tableau 7).

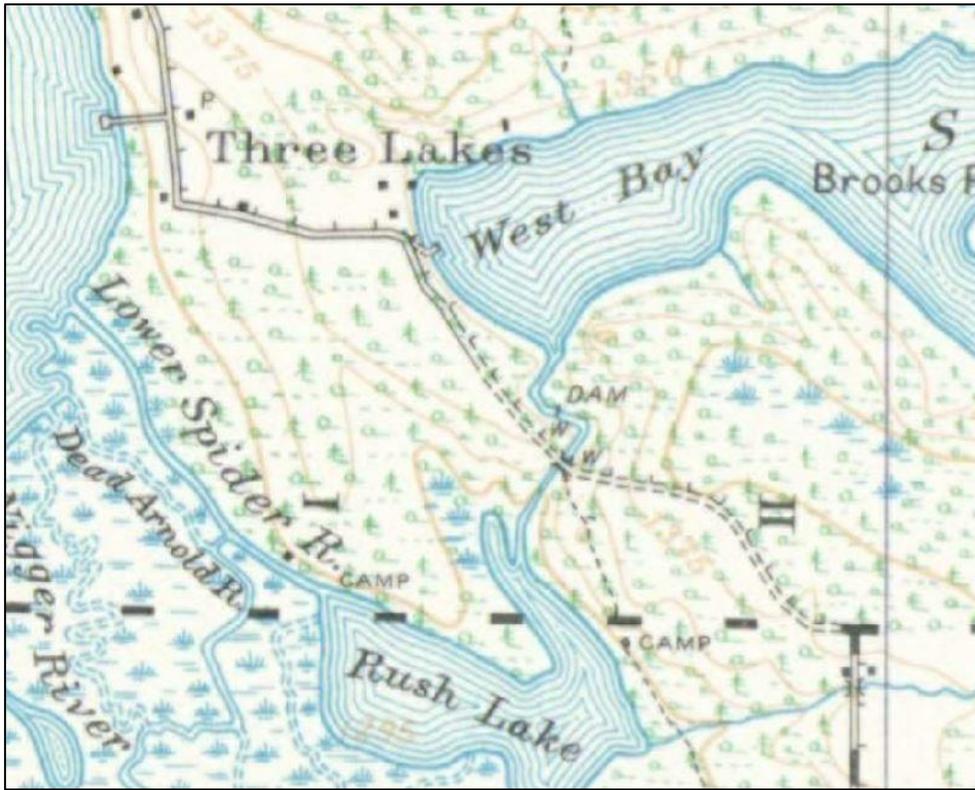
**Tableau 7** : Événements historiques du secteur de la municipalité de Frontenac et du lac aux Araignées

Date/période	Événement/fait historique
1959	La municipalité des cantons unis de Spaulding-et-Ditchfield, créée et connue sous ce nom de 1882 à 1959, date à laquelle celui-ci a été modifié pour la municipalité de Frontenac.
1899-1966	La compagnie forestière <i>Lake Megantic Pulp</i> établit un barrage à partir du lac Mégantic à la décharge du lac aux Araignées.
1966	La compagnie forestière Paul Vallée devient propriétaire des terres et du <i>Lake Megantic Pulp</i> .
1898	Les villages s’associent afin d’obtenir du gouvernement fédéral une subvention afin de mettre en place le programme « Quai du gouvernement ».
1860-1920	Aménagement de plusieurs quais dans l’estuaire du Saint-Laurent sous le projet « Quai du gouvernement ».

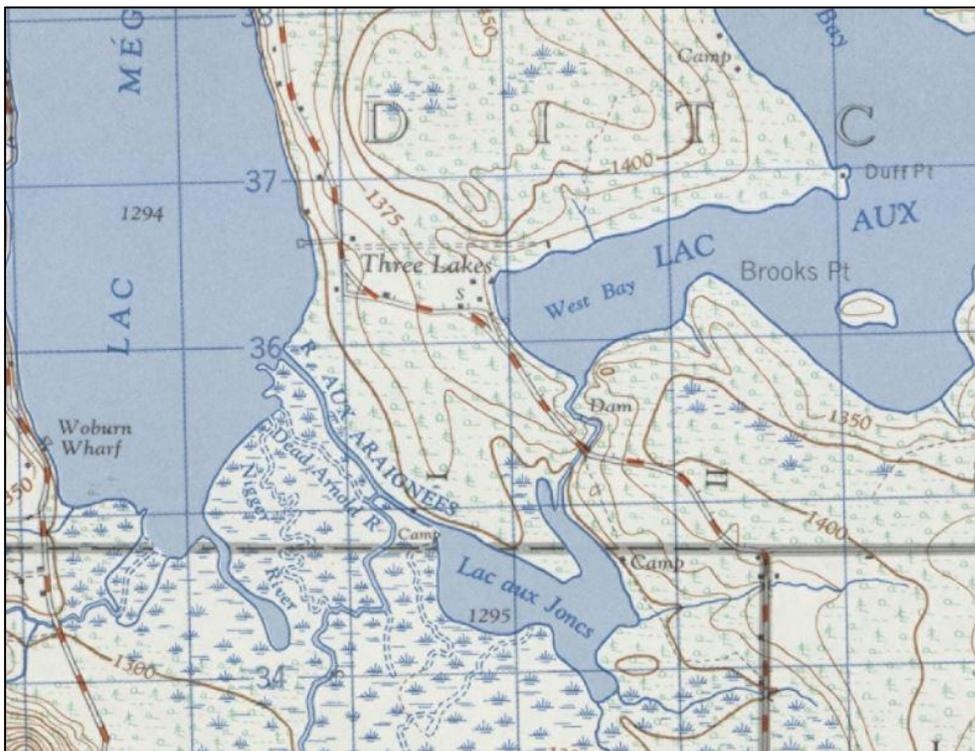
### 5.3.3 Historique de la zone d’étude

La date de construction de la route 34 n’a pas pu être établie. Toutefois, l’analyse des cartes topographiques éditées entre 1924 à 1990, dont seulement quatre ont été sélectionnées pour illustrer l’évolution de la zone d’étude, démontre l’existence de l’ancienne route 34, l’actuelle route 161, en 1924. Cette route a subi une importante correction de tracé à travers le XX<sup>e</sup> siècle. Un barrage sur la décharge du lac aux Araignées est aussi illustré sur l’ensemble de ces cartes (Figure 9, Figure 10, Figure 11 et Figure 12). La lettre «W» (anglais *Wood*) est illustrée sur les cartes de 1938 et 1944 près du barrage, et une autre près du pont, ce qui indique que ces ouvrages étaient au moins partiellement faits de bois (Carte topographique du Canada, 1924, 1938, 1944, 1954, 1972 et 1990). Les anciens tracés de la route 34 sont toujours partiellement visibles sur l’imagerie aérienne récente de 2013 et dans les relevés topographiques LiDAR (Figure 5 et Figure 6).

Les archives du MTQ indiquent l’existence d’un pont le 2 juin 1927 en mentionnant la présence d’un « B.M. - Sur milieu du pont actuel » (1927-06-02 P-02591 *Notes de nivellement [0471005]*, p. 1 de 1). En 1940, un questionnaire de préparation de projet décrit le « pont actuel » comme étant un pont couvert de 59 pieds de long, fait d’une dalle en béton armé supportée par des poutres en acier recouvertes elles aussi de béton, le tout reposant sur une culée de béton d’une élévation de 8 pieds par rapport au lit du cours d’eau. Une distance de 45 pieds est mesurée face à face des culées (Figure 13). Ce pont était situé en aval de l’actuel pont, soit au sud (Figure 14). Bien qu’aucune photographie de l’ancien pont couvert n’ait été identifiée dans les archives consultées, plusieurs photographies de la construction du pont actuel sont disponibles. Les deux premières illustrent les culées complétées en 1945. Toutefois, les remblais d’approche ne sont pas en place et des échafaudages sont présents de part et d’autre entre les culées, alors que le tablier est toujours en construction (Figure 15). Les deux photographies suivantes illustrent le pont terminé et l’état des lieux après la construction en 1945 (Figure 16).

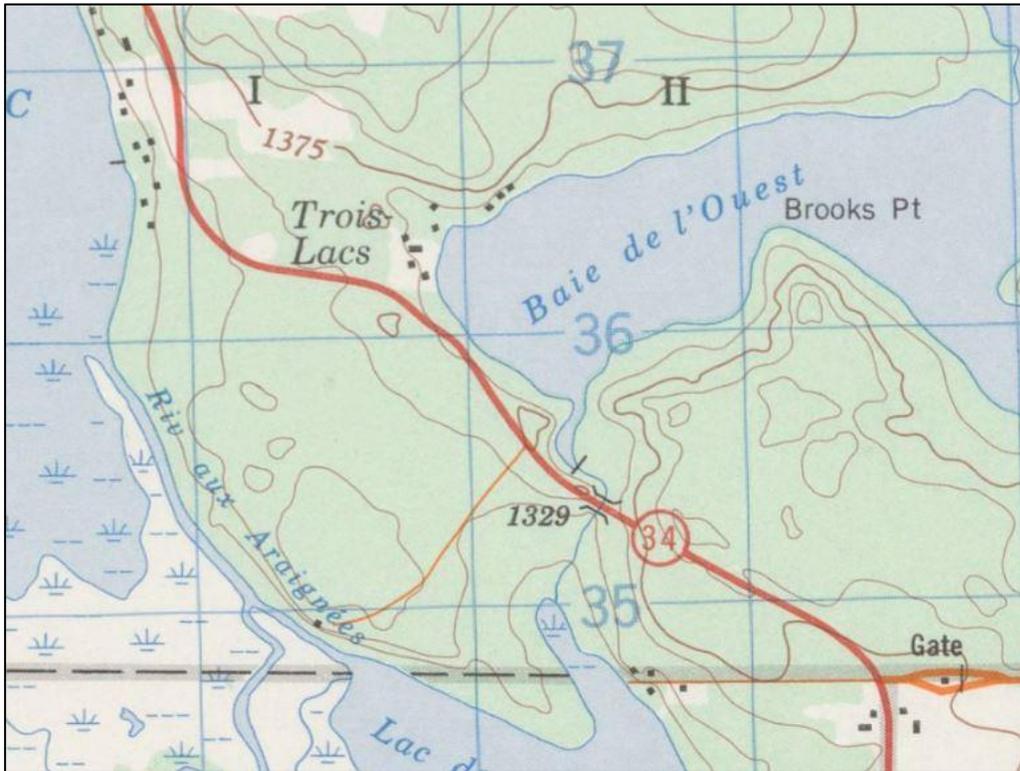


**Figure 9** : Détail du secteur à l'étude en 1924 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 21-E-07, Woburn.

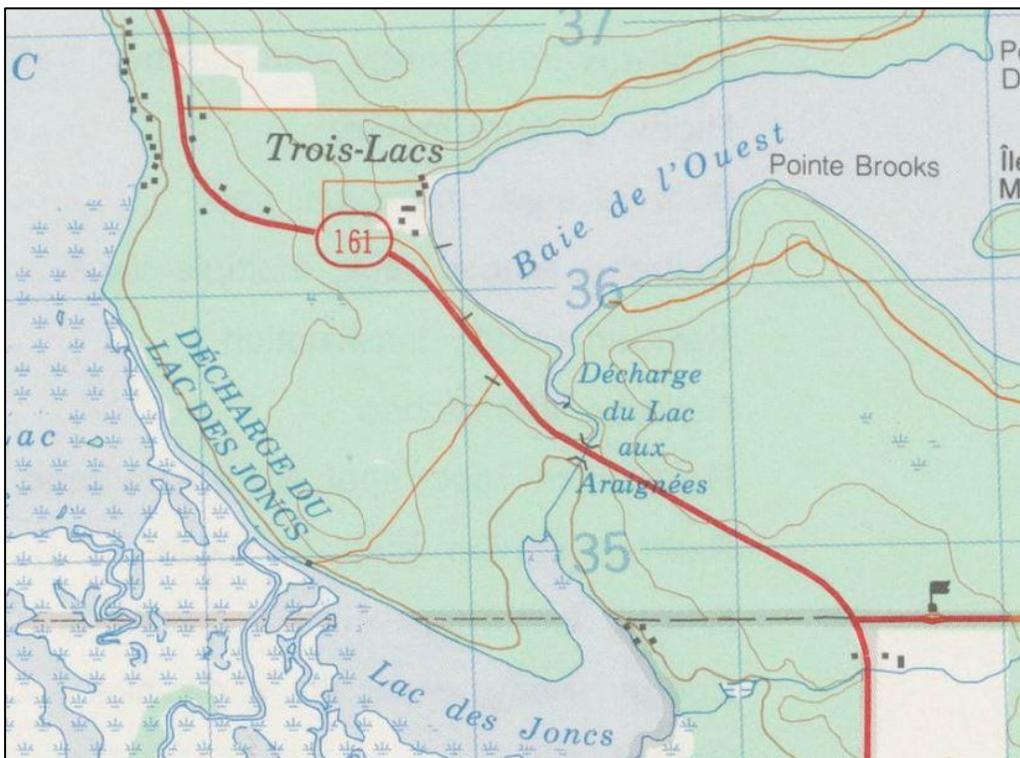


**Figure 10** : Détail du secteur à l'étude en 1954 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 21-E-07, Woburn.

l'échelle de 1:50 000]. 21-E-07-W, Woburn.



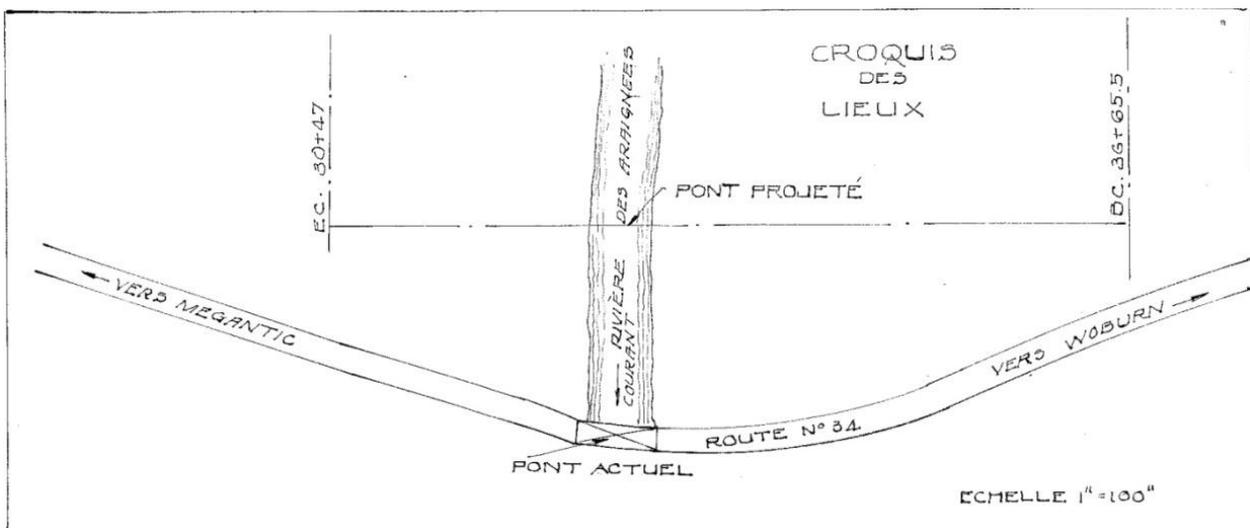
**Figure 11** : Détail du secteur à l'étude en 1972 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000]. 21 E/7-W, Woburn.



**Figure 12** : Détail du secteur à l'étude en 1990 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000]. 21 E-07, Woburn.

PONT ACTUEL.	
(8) Y a-t-il un pont actuellement?	Oui
(9) Nature du pont actuel	Bois - pont couvert
(10) Donnez le débouché du pont actuel	45'-0" x 9'-0"
(11) Faites un profil du pont actuel, indiquez les dimensions des travées, culées, piliers, épaisseur du tablier, espace entre le tablier et le lit de la rivière	
(12) A quelle distance est le pont voisin, en aval, en amont? Quel est le débouché de chacun?	
(13) Nature, qualité et capacité de la substructure actuelle	Béton - bonne qualité
(14) (a) Nature, qualité et capacité de la superstructure actuelle	Bois - bonne mais trop faible
(b) Nature, qualité et capacité du tablier actuel	Bois - assez bonne condition

**Figure 13** : MTQ, extrait de 1940-08-15 P-02591 Questionnaire pour préparation de projet et rapports [0471001].



**Figure 14** : MTQ, Extrait du plan PO-1941-1-02591, Questionnaire pour préparation de projets rapports et croquis [0471004].



**Figure 15 :** *Construction du pont dans le canton Ditchfield-Spalding et Culée du pont dans le canton Ditchfield-Spalding* (Louis-Philippe Poudrier 1945, Publications et archives gouvernementales, fonds MCC, Office du film du Québec).



**Figure 16 :** *Vue de la rive droite du pont fini dans le canton Ditchfield et Ensemble du pont fini dans le canton Ditchfield* (Louis-Philippe Poudrier 1945, Publications et archives gouvernementales, fonds MCC, Office du film du Québec).

## 6. Résultats

Un inventaire et une inspection visuelle ont eu lieu du 10 au 11 octobre 2010 dans les limites de la zone d'intervention archéologique retenue pour le projet reconstruction de la structure P-02591 aménagé au-dessus du lac aux Araignées (route 161). Au total, 16 sondages manuels répartis dans trois des quatre sous-zones définies à la suite de l'inspection visuelle : sud-est (sous-zone 1), sud-ouest (sous-zone 3) et nord-ouest (sous-zone 4) (Tableau 8). Aucun sondage n'a été effectué au nord-est (sous-zone 2) du pont puisque l'environnement immédiat indique que tout le secteur est entièrement perturbé par des aménagements routiers (Figure 17 **Figure 17**).

L'ensemble de ces sous-zones se situaient dans une zone de végétation tempérée nordique composée de forêt décidue qui s'inscrit dans le domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune (de l'est). Les sédiments des sous-zones 3 et 4 étaient composés majoritairement de sable à surface granitique pierreuse bien drainé tandis que les sous-zones 1 et 2 sont constituées de loam sableux mal drainé.

L'environnement des quatre sous-zones a été perturbé à la suite de l'aménagement de la route 161 et de la structure P-02591.

### 6.1 Sous-zone 1

La sous-zone 1 a fait l'objet de 7 sondages incluant le sondage test #1. L'inspection visuelle des limites de projets a permis d'observer les perturbations résultant des aménagements routiers actuels principalement au sud-est de cette sous-zone (Figure 18).

La sous-zone 1 est localisée à l'est de la décharge du lac aux Araignées, correspondant au secteur sud-est de la zone d'intervention. Cette sous-zone est caractérisée par la présence d'un couvert forestier occupant l'espace entre l'ancienne route 34 et l'actuelle route 161. Celle-ci présentait deux niveaux : le premier, situé au sud-est, correspond à une petite colline qui culmine à une altitude similaire à celle de la chaussée et qui est caractérisée par la présence d'un fossé séparant le secteur boisé de la structure de chaussée actuelle (Figure 18). Le second, situé au nord-ouest, est une petite terrasse basse dont l'élévation est à peine supérieure au lit normal de la rivière aux Araignées et où la route est aménagée sur un imposant remblai adossé à la culée est de la structure P-02591 (Figure 19).

Bien qu'accidenté, le sommet de la colline a fait l'objet de quatre sondages (S1 à S4) et d'un sondage test. Le premier sondage réalisé devait initialement servir de sondage test. Toutefois, celui-ci étant peu profond en raison de la présence de blocs de pierre de forte dimension, il a été considéré que comme un sondage régulier et un autre sondage test a été réalisé. Les surfaces sondées étaient essentiellement caractérisées par la présence d'un sol de type podzolique à matrice sableuse et pierreuse. Le sondage test #1 (Figure 20 et Figure 21) a été réalisé sur cette colline. Il représente bien la stratigraphie des sondages du secteur.

Les couches de sol du sondage test #1 correspondent à un podzol. La première couche, d'une épaisseur de 12 cm, est composée d'une accumulation de feuilles, de branches et d'humus non compact (LFH) comprenant des inclusions de limon et de sable fin, de quelques pierres mesurant de 5 à 10 cm, ainsi qu'une forte proportion de radicelles. La deuxième couche, d'une épaisseur de 9 à 25 cm, est composée d'un sable moyen homogène, de couleur gris, moyennement compact (Ae). La troisième couche, d'une épaisseur de 5 cm, est constituée d'un sable induré, brun foncé rouille, de consistance compacte. La quatrième couche, composée de sables fins très compacts, brun orangé, est d'une épaisseur variant de 0 à 15 cm jusqu'au fond du sondage. La troisième et la quatrième couche présentent une surélévation au centre-nord du sondage et correspondent à l'horizon Bf. La fouille s'est terminée étant donné la compacité très élevée du sol à une profondeur de 43 cm de la surface.

**Tableau 8** : Résumé des sous-zones d'inventaire dans les limites du projet de la décharge du lac aux Araignées (154-14-0703).

Sous-zone	Type de sol	Dépôt de surface	Caractéristique forestière	Alt. (m)	Superf. (m <sup>2</sup> )	Sondage		Sondage test
						+	-	
1	Sable et gneiss décomposé bien drainé	À l'ouest : Dépôt lacustre, glaciolacustre (faciès d'eau peu profonde).  À l'est : Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié.	À l'ouest : Peupleraie à peupliers indistincts et bouleaux à papier avec thuyas occidentaux.  À l'est : Érablière à érables rouges avec feuillus indéterminés.	400 à 410	2 010	0	7	1 (#1)
2	Sable bien drainé	À l'ouest : Dépôt lacustre, glaciolacustre (faciès d'eau peu profonde).  À l'est : Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié.	À l'ouest : Peupleraie à peupliers indistincts et bouleaux à papier avec thuyas occidentaux.  À l'est : Peupleraie à peupliers indistincts avec résineux indéterminés.	400 à 410	1 308	0	0	0
3	Sable et loam sableux bien drainé à mal drainé	À l'ouest : Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié.  À l'est : Dépôt lacustre, glaciolacustre (faciès d'eau peu profonde).	À l'ouest : Érablière à érables rouges et bouleaux jaunes avec résineux indéterminés.  À l'est : Peupleraie à peupliers indistincts et bouleaux à papier avec thuyas occidentaux.	400 à 410	1 749	0	7	2 (#2, #4)
4	Loam sableux mal drainé	À l'ouest : Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié.  À l'est : Dépôt lacustre, glaciolacustre (faciès d'eau peu profonde).	À l'ouest : Érablière à érables rouges et bouleaux jaunes avec résineux indéterminés.  À l'est : Peupleraie à peupliers indistincts et bouleaux à papier avec thuyas occidentaux.	400 à 410	1 349	0	3	1 (#3)
<b>Total</b>					<b>6 416</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>4</b>



Figure 17 : Localisation des sondages et sondages tests dans la zone d'intervention archéologique et ses sous-zones.

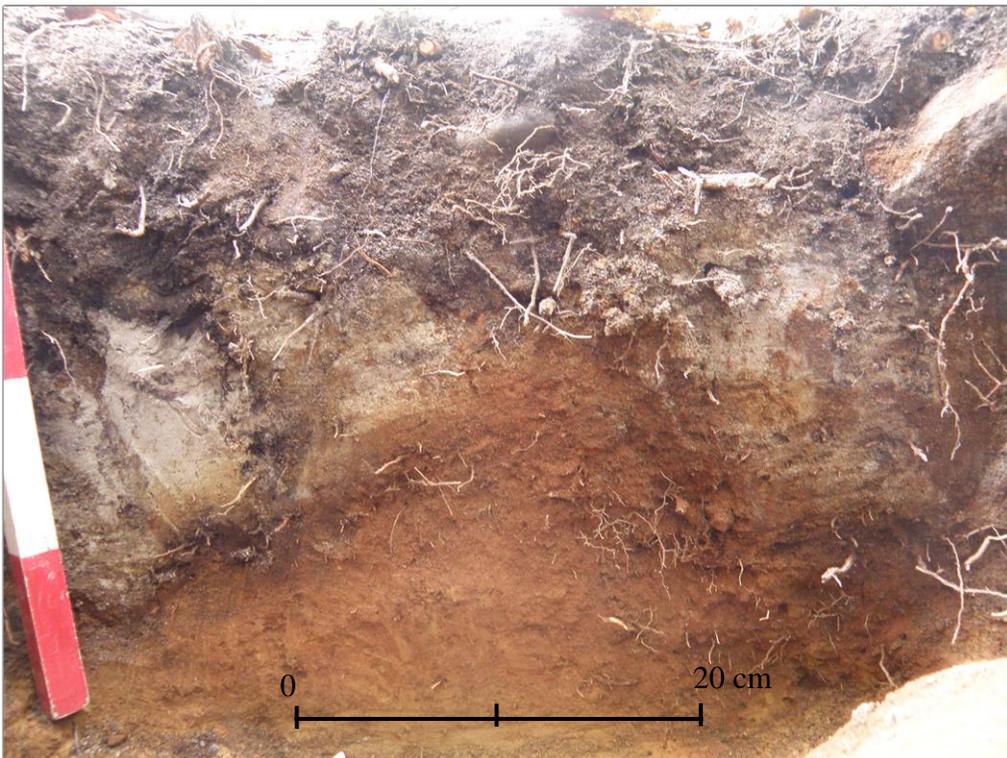
Deux sondages ont été réalisés sur la terrasse basse, l'un sur une partie plus élevée située au pied de la colline sud-est (S5), l'autre sur la partie plus basse de la terrasse (S6). Les sols s'y caractérisaient par la présence d'un champ de blocs glaciaires de taille généralement inférieure à 1 m où la matrice minérale a été lessivée puis remplacée par accumulation de terre organique noire saturée d'eau. La présence d'un tapis de sphaigne et de pleurosimium est d'ailleurs visible sous les feuilles mortes. Il s'est avéré impossible d'atteindre une profondeur de 50 cm en raison de la taille des blocs rencontrés. Cinq pneus d'automobile et des déchets de bois en matériaux récents (bois d'oeuvre et contreplaqués) laissés sur place juchaient le sol en surface de cette terrasse (Figure 22). La culée est de l'ancien pont couvert de la route 34 est visible au-delà de la zone d'intervention archéologique en direction sud-ouest. Un tablier de pont pour un chemin de VTT est actuellement aménagé sur celle-ci. Cette structure étant en dehors de la zone d'intervention, elle n'a fait l'objet d'aucune évaluation. Elle a fait l'objet d'une déclaration de découverte fortuite (Annexe III). En raison de la présence du tablier aménagé pour le sentier de VTT et du fait que sans une recherche détaillée, il est actuellement impossible de déterminer si les culées ont cessé d'être en fonction suite à la construction du pont de la route 161 actuelle en 1945 (Figure 23 et Figure 24), il n'a pas été recommandé d'inscrire ces éléments à l'ISAQ. Aucun vestige ou bien archéologique n'a été identifié dans la sous-zone 1.



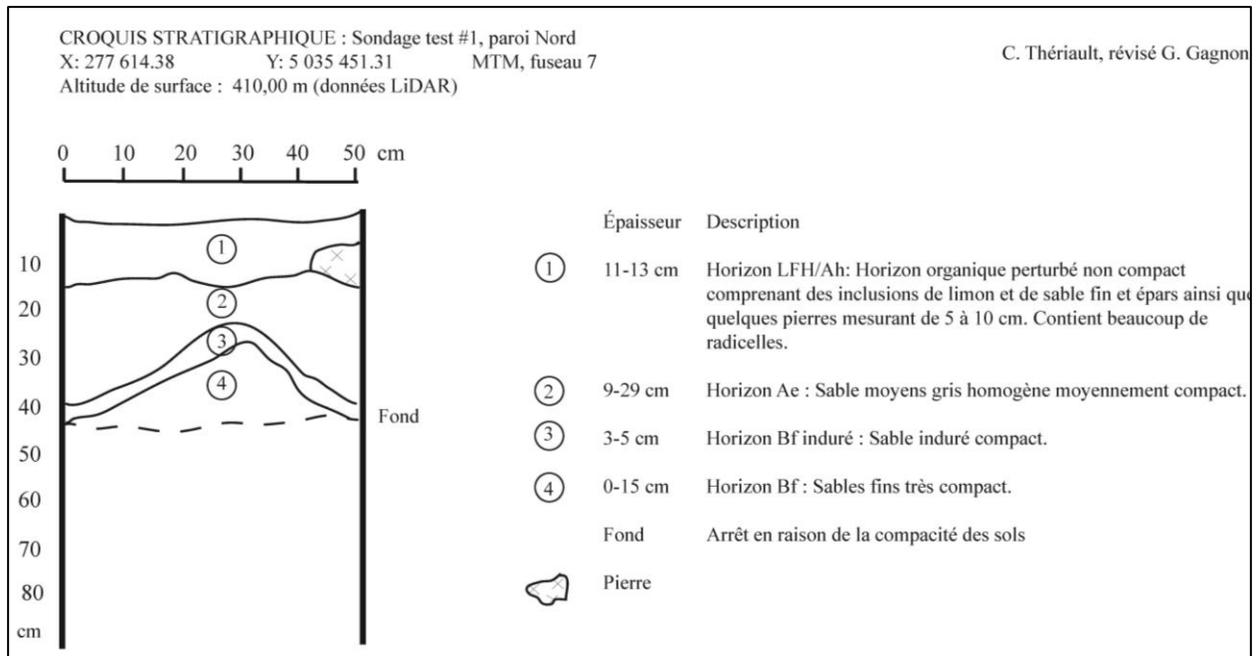
**Figure 18** : Pied de la colline au sud-est de la route 161, vue vers le sud-est, sous-zone 1, projets 154-14-0703 (Photo 154-14-0703\_037).



**Figure 19** : Terrasse basse au sud-est de la route 161 actuelle, vue vers le sud-est, sous-zone 1, projets 154-14-0703 (Photo 154-14-0703\_089).



**Figure 20** : Stratigraphie du sondage test #1, sous-zone 1, paroi nord, projets 154-14-0703 (Photo 154-14-0703\_028).



**Figure 21** : Stratigraphie type du sondage test #1, sous-zone 1, paroi nord, projet 154-14-0703.



**Figure 22** : Pneus (4 + 1 hors photo) reposant sur un champ de blocs (till délavé) comblé de terre noire (milieu humide), sous-zone 1, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703\_042).



**Figure 23** : Ancienne culée est du pont couvert de la route 34, remplacé par l'actuel pont en 1945, localisé au sud de la sous-zone 1, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703\_044).



**Figure 24** : Tablier du pont de VTT aménagé sur les culées de l'ancien pont couvert de la route 34, au sud des sous-zones 1 et 3, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703\_084).

## 6.2 Sous-zone 2

La sous-zone 2 est située à l'est de la décharge du lac aux Araignées, au nord-est de la zone d'intervention archéologique. Deux photos datant de 1945 démontrent que ce secteur a été grandement déblayé lors de l'aménagement de la route 161 (Figure 16 et Figure 25). L'inspection visuelle des limites de projets ainsi qu'une vérification des sols au centre de la sous-zone ont permis de confirmer que la limite d'intervention nord-est de la sous-zone 2 ne va pas au-delà de la pente du talus routier (Figure 26). Par conséquent, cette sous-zone 2 n'a fait l'objet d'aucun sondage archéologique, bien qu'une légère excavation de surface ait été réalisée pour confirmer l'état des sols. Le talus nord-est recouvert d'un très mince niveau de litière et d'un humus de moins d'un centimètre d'épaisseur reposant sur un dépôt sableux naturel bien drainé (Figure 27). À l'approche du pont actuel, le secteur est caractérisé par une très forte pente descendant vers la rivière aux Araignées, et la structure de chaussée est aménagée en remblais recouverts de blocs de pierre de plus de 30 cm de diamètre ( Figure 28). Aucun bien archéologique n'a été observé lors de l'inspection visuelle de cette sous-zone.



**Figure 25** : Louis-Philippe Poudrier (1945), Ensemble du pont fini dans le canton Ditchfield, fonds ministère de la Culture et des Communications, Office du film du Québec, Publications et archives gouvernementales, BAnQ Québec E6 S7 SS1 P29043, rognée. Photo vers l'est montrant la sous-zone 2 au nord.



**Figure 26** : Talus aménagé en déblai au nord-est de la route, vue vers le sud-est, sous-zone 2, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703\_049, extrait).



**Figure 27** : Structure de chaussée aménagée en remblai au nord-est de la route 161, vue vers le Nord-ouest, sous-zone 2, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703\_051, extrait).



**Figure 28** : Approche est du pont au nord de la route 161, vue vers le sud-est, sous-zone 2, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703\_086, extrait).

### 6.3 Sous-zone 3

La sous-zone 3 est située au sud-ouest de la structure P-02591, donc à l'ouest de la décharge du lac aux Araignées. Celle-ci a fait l'objet de 7 sondages archéologiques incluant les sondages tests #2 et #4. Tout comme la sous-zone 1, la sous-zone 3 est située directement au nord de l'ancienne route 34 et elle est boisée hors des limites de l'emprise routière actuelle. La donnée théorique suggère que l'ancienne route 34 se poursuit au coin nord-ouest sous un remblai en lien avec la route actuelle.

La partie nord-ouest de la sous-zone 3 est caractérisée par la présence d'une étroite colline longeant la route actuelle et bordée au sud et au sud-est par un talus abrupt. Les sondages ont permis de démontrer que la colline de la sous-zone 3 correspond à un important remblai aménagé lors de la construction de l'actuelle route 161, et recouvert par endroit d'un second niveau de remblai possiblement issu du nettoyage occasionnel des fossés (Figure 29). Il semble probable que l'ancienne route 34 se poursuive légèrement dans un petit secteur de la zone d'intervention archéologique, mais l'épaisseur du remblai étant de plus de 1 m à cet endroit, il n'a pas été possible de le démontrer par sondage manuel (Figure 29 et Figure 30). Un vestige de cette ancienne route, qui est toutefois visible au-delà de la zone d'intervention archéologique, a fait l'objet d'un avis de découverte fortuite au MCC (Annexe III).

Le sondage test #2 a été effectué sur cette colline, près du talus aménagé à proximité de la route 161, au centre-ouest de la sous-zone 3 (Figure 31). La première couche, d'une épaisseur de 5 cm, est composée d'une litière organique très sableuse (sable de taille moyenne). Celle-ci est de couleur beige et n'est aucunement compacte. D'une épaisseur de 25 cm, la deuxième couche est constituée de sable moyen beige non compact présentant de 2 à 5% de cailloux. La troisième couche, de 12 à 22 cm d'épaisseur, est composée d'un mélange de sables très fins gris et fins beiges formant une couche moyennement compacte. Elle présente une lentille de sable grossier, non compact, comprenant quelques cailloux de 2 à 5 cm de grosseur. La quatrième couche, d'une épaisseur de 3 à 7 cm, est constituée d'un sable moyen de couleur orange moyennement compact. Elle ne présente aucune inclusion. La cinquième couche comporte un mélange de sables très fins gris et fins beiges formant une couche moyennement compacte. D'une épaisseur de 13 à 27 cm, elle présente une lentille de sable grossier non compact comprenant quelques de cailloux (2-5 cm) ainsi qu'une pierre atteignant 10 cm. La sixième couche présente une épaisseur de

3 cm jusqu'au fond. Elle est composée de sable moyen brun contenant peu d'inclusions (0,5 à 2 cm) (Figure 31 et Figure 32). L'absence de caractéristique pouvant permettre d'associer ces sols à un podzol et le chevauchement de ces sols sur la surface de roulement de l'ancienne route 34 soutiennent le fait que tous ces niveaux soient associés à un remblai. La similarité de la matrice sableuse avec les sols observés dans la sous-zone 4 pourraient suggérer que ces sols puissent provenir du secteur nord de la route actuelle.

En ce qui a trait à la terrasse basse de la sous-zone 3, les sondages ont démontré qu'il s'agissait essentiellement d'un ancien milieu humide recouvert de remblai minéral plus récent. Plusieurs déchets récents, tels que des chaises « Adirondack » en plastique brisées, jonchaient la surface du sol (Figure 33). Le sondage test #4 a été réalisé sur cette terrasse basse, au pied du talus menant aux abords de la route 161. La première couche, d'une épaisseur de 40 cm, est constituée de sable, moyen à grossier, de couleur brun, contenant 20 % de pierres subarrondies. Elle présente des sédiments de consistance non compacte. La seconde couche est d'une épaisseur de 15 cm et est constituée d'un mélange de matières organiques brun foncé, de bois décomposés de couleur brun-orangé et de sable (Figure 34 et Figure 35). Aucun vestige ou bien archéologique n'a été identifié dans la sous-zone 3.



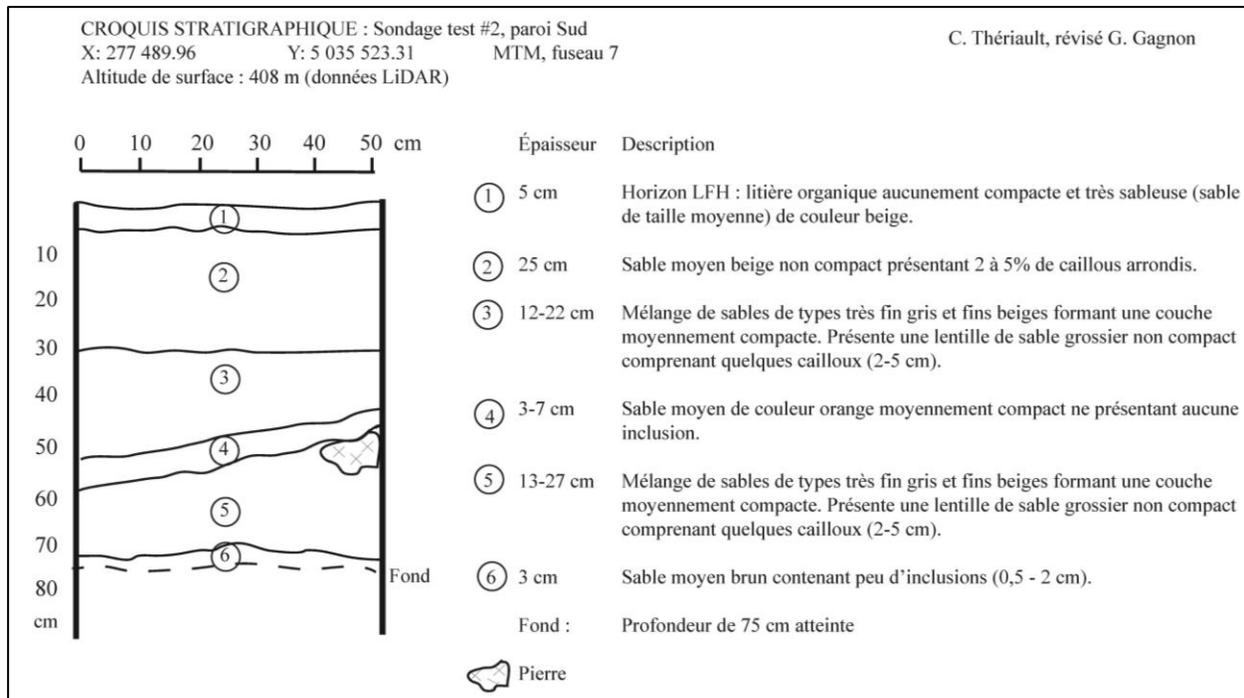
**Figure 29 :** Remblai et souches d'arbres légèrement remblayées, vue vers le sud-est, sous-zone 3, projet 154-14-0703 (Photo Projet\_154-14-0703\_077).



**Figure 30** : Remblai récent se superposant à l'ancienne surface de roulement de la route 34, vue vers le nord-ouest, sous-zone 3, projet 154-14-0703 (Photo 154-14-0703\_075).



**Figure 31** : Sondage test #2, sous-zone 3, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703\_056).



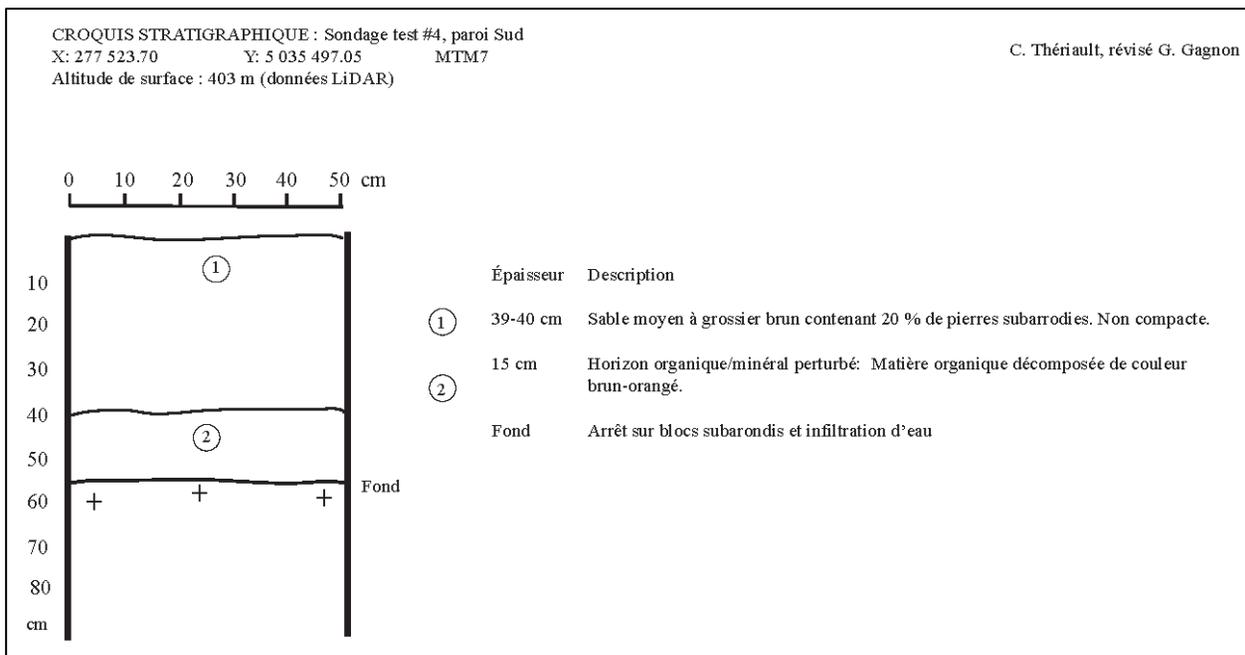
**Figure 32** : Stratigraphie du sondage test #2, sous-zone 3, paroi sud, projet 154-14-0703.



**Figure 33** : Débris au sol, sous-zone 3, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703\_083).



**Figure 34 :** Sondage test #4, sous-zone 3, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703\_090).



**Figure 35 :** Stratigraphie du sondage test #4, paroi sud, sous-zone 3, projet 154-14-0703.

## 6.4 Sous-zone 4

La sous-zone 4 a fait l'objet d'un examen visuel qui a mené à la réalisation de 3 sondages archéologiques, incluant le sondage test #3. Tous les sondages ont été effectués dans le milieu du talus, au nord-ouest de la sous-zone 4, située à l'ouest de la décharge du lac aux Araignées et au nord-ouest de la zone d'intervention. Il s'agit d'un secteur partiellement boisé en haut de terrasse et en pente le long du talus, constitué d'une bande de 70 m de long parallèle au nord de la route 161 (Figure 36).

Les trois sondages sont tous localisés dans le secteur nord-ouest de la sous-zone 4 dans le haut du talus. Ils sont caractérisés par la présence de couches sableuses bien drainées. Le sondage test #3 est situé le plus à l'ouest de la zone d'étude (Figure 37, Figure 38, Figure 39 Figure 40).

La première couche du sondage test #3, d'une épaisseur de 5 cm, est composée d'une litière très sableuse de couleur beige non compacte. La deuxième couche, d'une épaisseur de 5 à 12 cm d'épaisseur est constituée d'une couche de sable fin à compact de couleur beige présentant un peu de matières organiques. La troisième couche, d'une épaisseur de 29 cm à 31 cm, est une couche constituée de sable fin gris/beige moyennement compact. D'une épaisseur de 7 cm à 12 cm, la quatrième couche est composée d'une couche de sable fin et de limon gris foncé de consistance compacte à très compacte. Les couches 2 à 4 (les 40 premiers cm) semblent le résultat de perturbation résultant des travaux de construction de la route actuelle. La couche 5, d'une épaisseur de 5 cm à 18 cm, est constituée de sable fin de couleur beige et de consistance compacte. D'une épaisseur de 7 à 13 cm, la couche 6 est constituée d'une succession de couches composées de sable très fin et de limon beige. D'une épaisseur variant de 0 à 12 cm jusqu'au fond du sondage, la couche 7 est représentée par du sable fin peu compact de couleur gris et beige. Celle-ci est similaire à la couche 5 : les couches 5, 6 et 7 semblent avoir subi une compression perceptible par leur déformation physique (ondulations) naturel qui peut être liée à une déformation synsédimentaire ou associée à la cryoturbation. Ces couches seraient l'horizon C du sol naturel. Il semble donc que les horizons de surfaces du sol naturel sont absents dans la sous-zone 4.

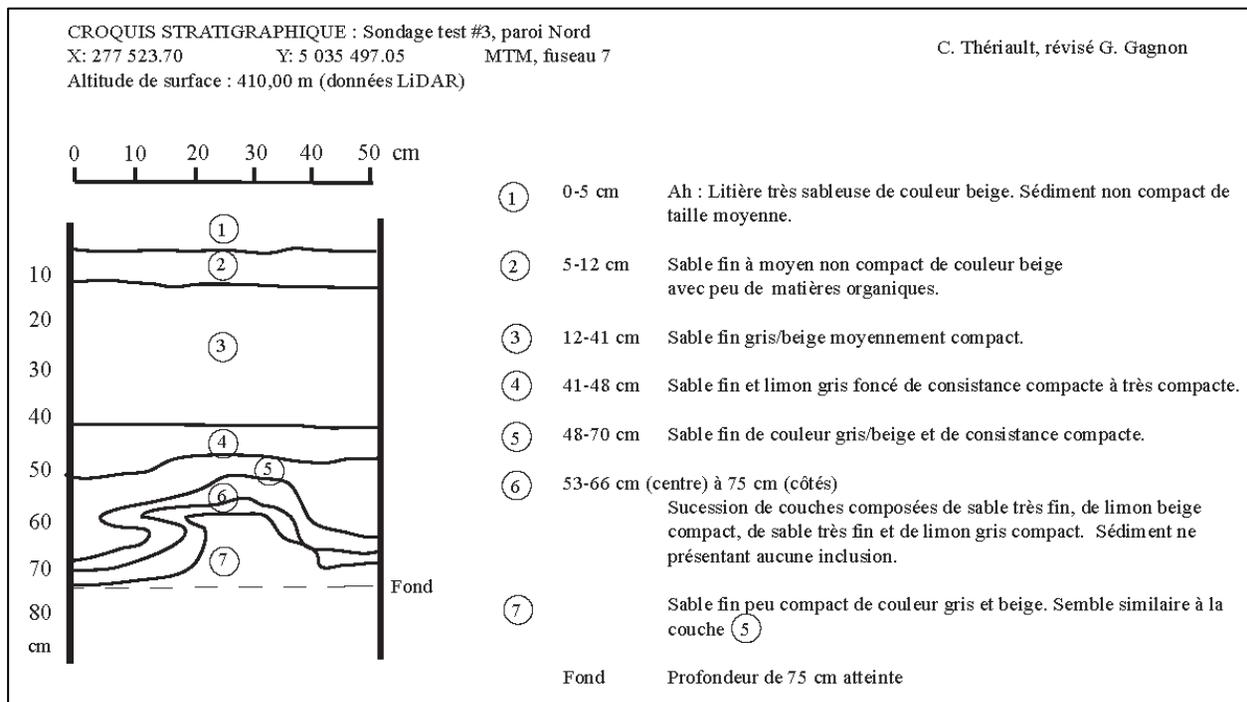
La sous-zone 4 semble avoir été perturbée lors de l'aménagement de la route 161. Une partie de celle-ci a été partiellement arasée et remaniée lors de cet événement. Aucun vestige ou bien archéologique n'a été identifié dans la sous-zone 4.



**Figure 36** : Vue vers le nord-ouest, sous-zone 4, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703\_054).



**Figure 37** : Vue vers le nord-est, sondage test #3, sous-zone 4, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703\_055).



**Figure 38** : Stratigraphie du sondage test #3, paroi nord, sous-zone 4, projet 154-14-0703.



**Figure 39** : Sondage test #3, sous-zone 4, projet 154-14-0703 (Photo : 154-14-0703\_063).



**Figure 40** : Sondage test #3, paroi nord, sous-zone 4, projet 154-14-0703 montrant de la cryoturbation (Photo : 154-14-0703\_070).

## 7. Discussion et interprétation

Considérant que les recherches entreprises au cours des années 2000 et 2010 sur le site BiEr-14 n'ont toutefois pas conduit à l'identification de témoins paléindiens sous l'altitude de 416 m, il est apparu peu probable que des témoins de cette période puissent être mis au jour dans les limites de la zone d'intervention archéologique puisque l'altitude maximale atteinte dans la zone d'intervention archéologique du projet 154-14-0703 est de 410 m. Les recherches documentaires réalisées avant les travaux de terrain suggéraient un faible potentiel archéologique en raison de l'ampleur des perturbations anthropiques et de la topographie au sud-est de l'actuelle route 161. Malgré le faible potentiel théorique de la zone, la proximité de sites archéologiques d'importances nationales justifie la réalisation d'un inventaire afin de confirmer qu'aucun bien archéologique ne sera détruit par les travaux. Seuls les vestiges historiques de l'ancienne route 34 datant possiblement de la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou du début du 20<sup>e</sup> siècle étaient susceptibles de croiser le coin sud-ouest de la zone d'intervention archéologique.

L'inventaire et l'inspection archéologique menés dans le cadre des travaux de reconstruction de la structure P-02591 (projet 154-14-0703) ont mené à la réalisation de 16 sondages manuels réalisés du 10 au 11 octobre 2019. Dans le secteur sud-est (sous-zone 1) de l'intervention, six sondages ont été fouillés : quatre étaient des podzols et deux témoignaient de la présence d'un milieu humide. Ce secteur semble avoir fait l'objet d'importantes perturbations lors de la construction du pont actuel en 1945. Aucun sondage n'a été effectué au nord-est (sous-zone 2) puisque l'examen visuel ainsi qu'une photographie de 1945 indiquaient que les sols étaient soit déblayés, soit remblayés. Une vérification des sols a tout de même été effectuée au centre de ce secteur, ce qui permet de confirmer l'absence de potentiel archéologique. Dans le secteur sud-ouest (sous-zone 3), l'équipe a réalisé six sondages, dont un de nature gleysolique, quatre caractérisés par des remblais indurés et un majoritairement constitué d'un remblai reposant sur un horizon de sol organique humide. L'inspection visuelle et les sondages réalisés n'ont pas permis de confirmer que la structure de chaussée de l'ancienne route 34 est toujours présente sous les remblais récents. Cette structure de chaussée est toutefois visible au sud-ouest, au-delà des limites de la zone d'intervention archéologiques. Cependant, considérant la faible valeur de recherche archéologique de ces vestiges et la présence de nombreux lambeaux associés à la route 34 dans la zone d'étude, il n'est pas jugé pertinent de recommander l'attribution d'un code Borden. En ce qui a trait aux culées de l'ancien pont couvert visible en aval du pont actuel, lesquelles sont actuellement utilisées pour soutenir le tablier du pont aménagé au-dessus de la rivière aux Araignées sur le sentier de VTT, une étude plus détaillée serait nécessaire pour déterminer s'il s'agit de biens archéologiques selon la définition légale et, le cas échéant, en établir la valeur de recherche. Dans le secteur nord-ouest (sous-zone 4), trois sondages ont été réalisés. Ces sondages ont montré l'absence des couches supérieures du sol naturel et aucun bien archéologique n'a été trouvé dans les limites du projet.

En raison de l'ampleur des déblais effectués au nord de la route, il est impossible d'exclure que l'aménagement de la route 161 ait pu oblitérer toutes traces d'une présence autochtone dans la zone d'intervention archéologique. La terrasse au nord-ouest de la route actuelle possède un potentiel autochtone préhistorique élevé, et ce, malgré les multiples interventions déjà réalisées. Certaines interventions réalisées sur le site BiEr-14 suggèrent que des artefacts puissent être enfouis à des profondeurs considérables pour ce type de contexte. Il n'est pas non plus possible

d'exclure que des témoins de l'occupation historique puissent se situer à proximité, puisque des activités agricoles, forestières et touristiques s'y sont déroulées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les vestiges de l'ancien barrage de la décharge du lac aux Araignées sont visibles par photographie aérienne en amont du pont P-02591. Il est donc recommandé de maintenir l'aménagement du chemin de déviation temporaire du côté sud-ouest de la route 161. Dans l'éventualité où des travaux devaient être réalisés en déblai de la limite d'emprise nord-est, la réalisation d'un inventaire préventif est recommandée. De plus, le paysage est parfois une donnée importante pour la compréhension et la mise en valeur de site archéologique. Considérant l'ancienneté de l'occupation autochtone sur le pourtour du lac aux Araignées, il est fortement recommandé d'éviter tous travaux susceptibles d'affecter le paysage au nord-ouest de la route. Si de tels travaux s'avèrent nécessaires, la remise en état des lieux doit prendre en considération le paysage prévalant avant les travaux.

## **8. Conclusion et recommandations**

L'inventaire archéologique et l'inspection visuelle préventifs réalisés dans les zones des travaux projetés pour le projet 154-14-0703 ont été exécutés les 10 et 11 octobre 2019. Celui-ci a été mené près de la décharge du lac aux Araignées, dans la municipalité de Frontenac. Au total, 16 sondages, dont 4 sondages tests, ont été exécutés dans une zone d'intervention archéologique de 6 416,24 m<sup>2</sup>s. Tous se sont révélés négatifs, c'est-à-dire sans présence de bien archéologique. Aucune mesure de protection ou de conservation n'est donc à prévoir et le potentiel de mise en valeur est jugé nul dans le cadre de ce projet.

Ces interventions n'ayant pas mené à la découverte de nouveaux biens ou sites archéologiques dans les limites de la zone d'intervention archéologique, la poursuite des travaux prévus sans contrainte du point de vue de l'archéologie est recommandée. Néanmoins, si des modifications de la zone des travaux étaient prévues, une évaluation préalable des risques est recommandée afin de prévenir d'éventuelles destructions du patrimoine. Le cas échéant, de nouvelles interventions archéologiques pourraient s'avérer nécessaires.

## 9. Bibliographie

Arkéos

1989 Municipalité régionale de comté du Granit, étude de potentiel archéologique. Rapport inédit. M.R.C. du Granit, Lac-Mégantic.

Bilodeau, M.

2002 Le lac Mégantic, témoin de l'invasion américaine de 1775. *Histoire Québec*, 8 (1) : 14–14.

Burke, Adrian L.

2007 « L'économie des matières premières lithiques en Estrie : la perspective géoarchéologique ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec. Paléo-Québec 32, pp. 249-270.

Chapdelaine, C.

- 2002 Enquêtes archéologiques dans le Méganticois : L'école de fouilles d'août 2002. Rapport inédit. Université de Montréal, 34 p.

- 2003 Le Méganticois : la vingt-cinquième école de fouilles, juillet-août 2003. Rapport inédit. Université de Montréal, 32 p.

- 2004 Le Méganticois : Fouilles et inventaire dans le secteur du Lac-Aux-Araignées, juin et septembre 2004. Rapport inédit. Université de Montréal, 35 p.

- 2005 Une cinquième saison de fouilles au Méganticois, juillet et août 2005. Rapport inédit. Université de Montréal, 46 p.

- 2006 Du Paléolindien au Sylvicole inférieur : Une sixième saison de fouilles au Méganticois, juillet et août 2006. Rapport inédit, Université de Montréal, 37 p.

- 2007a Une cache d'outils du Sylvicole inférieur et des racloirs du Paléolindien ancien : une septième saison de fouilles au Méganticois. Juillet et août 2007. Rapport inédit. Université de Montréal, 36 p.

- 2007b « Cliche-Rancourt, un site du Paléolindien ancien ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec. Paléo-Québec 32, pp. 47-120.

- 2008 Abonesig, site de taille de galets de quartz, et le Paléolindien ancien sur Cliche-Rancourt : une huitième saison de fouilles au Méganticois. Juillet et août 2008. Rapport inédit. Université de Montréal, 38 p.

- 2009 Les secrets de l'aire #4 du site Cliche-Rancourt : une neuvième saison de fouilles au Méganticois. Juillet et août 2009. Rapport inédit. Université de Montréal, 44 p.

- 2012 Sondages et fouilles sur les aires #5 et #2 du site Cliche-Rancourt : une douzième intervention au Méganticois. Septembre 2012. Rapport inédit. Université de Montréal/Corporation pour le Patrimoine archéologique du Méganticois (CPAM)/Ville de Lac-Mégantic, 31 p.

- 2015 Intervention sur le lot 47-4, Canton de Ditchfield, Municipalité de Frontenac, à proximité du site Cliche-Rancourt (BiEr-14), Lac-Mégantic. Rapport inédit MRC du Granit/Université de Montréal, 8 p.

Chapdelaine, C. et S. Beaulieu

- 2007 « Le site du Chalet, un espace de vie complexe ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec. Paléo-Québec 32, pp. 181-218.

Clermont, N.

- 2001 Pointe-du-Buisson 2000. Rapport inédit. Université de Montréal, 131 p.

Codère, Y.

- 1996 *Des pierres et des hommes*. Rapport inédit. MCCQ, 62 p.

Corbeil, P.

- 2007 « Sur une belle terrasse face au marais : le site Gros-Bouleau ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec. Paléo-Québec 32, pp. 129-180.

Dyke, A.S.

- 2005 Late Quaternary Vegetation History of Northern North America Based on Pollen, Macrofossil, and Faunal Remains. *Géographie physique et Quaternaire*, 59 (2-3) : 211-262.

Elkadi, T.

- 2013 L'histoire postglaciaire de la végétation et des feux dans la région du lac Mégantic. Thèse de maîtrise, Université de Montréal, 106 p.

Ethnoscop

- 1995 Programme de recherche et de mise en valeur sur l'occupation dans la MRC du Granit, les origines du peuplement, étude de potentiel et inventaire archéologiques. Rapport inédit. MRC du Granit/MCCQ, 166 p.

Graillon, É.

- 1997 Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 3 : Le lac aux *Araignées*. Rapport inédit. MRC du Granit/MCCQ, rapport inédit, 191 p.

Graillon, É. et Cliche, J.

- 1998 Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 5 : Lac des Joncs. Rapport inédit. MRC du Granit/MCCQ, 175 p.

- 2001 Inventaire de la collection archéologique Cliche/Rancourt. Volume 7 : Nouvelles découvertes sur les sites du secteur des lacs des Joncs et aux Araignées. Rapport inédit. Cliche-Rancourt/CRA.A. Estrie, 185 p.

Kesteman, J.-P., P. Southam et D. Saint-Pierre

- 1998 *Histoire des Cantons de l'Est*. Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 738 p. Les régions du Québec.

Kesteman, J.-P. et M. Fournier

2012 La colonie nantaise de Lac-Mégantic. Une implantation française au Québec au XIXe siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 65(1) : 100-103.

Lamothe, M.

2007 « La chronologie par luminescence optique (IRSL) des feldspaths du site Cliche-Rancourt ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec. Paléo-Québec 32, pp. 121-128.

Lavoie, M. et P. J. H. Richard

- 2000a. The role of the climate on the developmental history of Frontenac Peatland, southern Québec, Canada. *Canadian journal of Botany* 78 : 668-684

- 2000b Postglacial water-level changes of a small lake in southern Québec, Canada. *The Holocene*, 10 (5) : 621-634.

Letendre, Myriam

2007 « Le réseau des cherts au Méganticois ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec. Paléo-Québec 32, pp. 271-308.

Little, J.

1978 Les investisseurs français et le nationalisme canadien-français : la Compagnie de colonisation et de crédit des Cantons de l'Est, 1881-1893. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32(1) : 19-39.

Loewen, B. et F. Simard

2007 « Les témoins historiques : La tête du lac Mégantic au temps de la navigation à vapeur, 1880-1930 ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec. Paléo-Québec 32, pp. 335-372.

MTQ, Direction des structures, P-02591

- 1927-06-02 P-02591 Notes de nivellement [0471005]

- 1940-08-15 P-02591 Questionnaire pour préparation de projet et rapports [0471001]

Morin, B.

- 1976 Rapport préliminaire, reconnaissance archéologique, été 1976. Rapport inédit. MAC, ms, 3 p.

- 1977 Inventaire des sites archéologiques des lacs Mégantic, des Joncs et du lac aux Araignées, découverts par M. J. Cliche. Rapport d'intervention. MAC ms, n. p., 91 p.

Mott, R. J.

1977 Late-Pleistocene and Holocene palynology in southeastern Québec. *Géographie physique et Quaternaire*, XXXI (1-2) : 139-149.

Occhietti, S. et P.J.H. Richard

2003 Effet réservoir sur les âges <sup>14</sup>C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional. *Géographie physique et Quaternaire*, 57 (2-3) : 115-138.

Parent, M. et S. Occhietti

1999 Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Québec. *Géographie physique et Quaternaire*, 53 : 117-135.

Richard, P.J. H.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : état des connaissances ». Dans C. Chapdelaine dir., *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec. Paléo-Québec 32, pp. 23-46.

Richard P.J.H. et P. Grondin

2009 *Histoire postglaciaire de la végétation*. Dans Saucier et al., « Écologie forestière ». Dans Doucet R et M Côté, dir. (Ordre des ingénieurs forestiers du Québec), « Manuel de foresterie, 2e édition », Québec, Éditions MultiMondes, pp. 170-176.

Shilts, W.W.

1981 Surficial geology of the Lac-Mégantic area, Québec. *Geological Survey of Canada*, Memoir 397, 102 p. Map 1494A.

Thompson, W. B., C. C. Dorion, J. C. Ridge, G. Balco, B. K. Fowler et K. M. Svendsen

2017 Deglaciation and late-glacial climate change in the White Mountains, New Hampshire, USA. Cambridge University Press, 87 : 1 : 96–120.

Transit Analyse

1994 Étude du potentiel archéologique paléoindien sur le territoire de la M.R.C. du Granit. Entente ministère de la Culture et des Communications/M.R.C. du Granit, lac Mégantic.

Tremblay, D.

1994 Lac-Mégantic : entre montagnes et rivières, une ville se raconte. *Continuité*, 59 : 38-42.

Vidal, Violette

- 2007 « Palethnographie du site Nebessis (BiEr-03), une occupation paléohistorique sur la berge du lac aux Araignées ». Dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec. Paléo-Québec 32, pp. 219-248.

- 2008 Les occupations du site Nebessis (BiEr-3) : une approche palethnographique. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 126 p.

## Références électroniques

Histoire du Québec

2019 Lac Mégantic [En ligne] : <https://histoire-du-quebec.ca/lac-megantic>, consulté en septembre 2020

Frontenac [En ligne] : <https://histoire-du-quebec.ca/frontenac>, consulté en septembre 2020

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)

2008 *Estrie : Carte pédologique*. [En ligne]. <https://www.irda.qc.ca/fr/>, consulté en octobre 2019.

Ministère de la Culture et des Communications

- 2019a *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)*. [En ligne] : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/>, consulté en octobre 2019.

- 2019b *Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)*. [En ligne]. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>, consulté en octobre 2019.

Pierre-Deschêne, Claudine

2009 Lac-Mégantic, L'encyclopédie Canadienne. [En ligne] :

<https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/lac-megantic>, consulté en septembre 2020.

## Illustrations

Carte topographique du Canada

- 1924 21-E-07, Woburn, échelle 1:63 360, BAnQ numérique:  
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246182>
- 1938 21-E-07, Woburn, échelle 1:63 360, BAnQ numérique:  
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246287>
- 1944 21-E-07, Woburn, échelle 1:63 360, BAnQ numérique:  
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244961>
- 1954 21-E-07-W, Woburn, échelle 1:50 000, BAnQ numérique:  
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2245034>
- 1972 21-E/7-W, Woburn, échelle 1:50 000, BAnQ numérique:  
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2703596>
- 1990 21-E-07, Woburn, échelle 1:50 000, BAnQ numérique:  
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2705247>

Montrésor, John (1761?). *A map of the sources of the Chaudière, Penobscot, and Kennebec rivers*. Library of Congress Geography and Map Division Washington, D.C. 20540-4650 USA dcu, 74692578, <https://lccn.loc.gov/74692578>

Louis, Philippe Poudrier, Publications et archives gouvernementales, Fonds MCC, Office du film du Québec

- 1945 *Construction du pont dans le canton Ditchfield-Spalding*, BAnQ numérique :  
<https://numerique.banq.qc.ca:443/patrimoine/details/52327/3021180>
- Culée du pont dans le canton Ditchfield-Spalding*, BAnQ numérique :  
<https://numerique.banq.qc.ca:443/patrimoine/details/52327/3021178>
- Vue de la rive droite du pont fini dans le canton Ditchfield*, BAnQ numérique :  
<https://numerique.banq.qc.ca:443/patrimoine/details/52327/3022510>
- Vue de la rive droite du pont fini dans le canton Ditchfield*, BAnQ numérique :  
<https://numerique.banq.qc.ca:443/patrimoine/details/52327/3022509>
- Ensemble du pont fini dans le canton Ditchfield*, BAnQ numérique :  
<https://numerique.banq.qc.ca:443/patrimoine/details/52327/3022511>

Anonyme, Publications et archives gouvernementales, fond MDDELCC

- 1952 *Mégantic Fish and Game Camps au lac aux Araignées: camp no 19, camp du Club*, BAnQ numérique : <https://numerique.banq.qc.ca:443/patrimoine/details/52327/3331284>

Poudrier, Louis-Philippe (1945), *Construction du pont dans le canton Ditchfield-Spalding*, fonds ministère de la Culture et des Communications, Office du film du Québec, Publications et archives gouvernementales, BAnQ Québec E6 S7 SS1 P27470 et P27468

## ANNEXE 1 – Rapports photographiques

Date	Code de référence	Orientation	Zone	Orientation
2019-10-10	Projet_154-14-0703_025	nord	Zone 1	Vue en plan du sondage test #1
2019-10-10	Projet_154-14-0703_026	n/a	Zone 1	Deux bouteilles élaguées (1 bouteille de Pepsi (?) et 1 bouteille de 10 oz de fort non daté)
2019-10-10	Projet_154-14-0703_027	nord	Zone 1	Paroi nord du sondage test #1
2019-10-10	Projet_154-14-0703_028	nord	Zone 1	Paroi nord du sondage test #1
2019-10-10	Projet_154-14-0703_029	nord	Zone 1	Vue en plan du sondage test #1
2019-10-10	Projet_154-14-0703_030	nord	Zone 1	Vue en plan du sondage 2
2019-10-10	Projet_154-14-0703_031	ouest	Zone 1	Paroi ouest du sondage 2
2019-10-11	Projet_154-14-0703_032	nord	Zone 1	Vue en plan du sondage 3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_033	nord	Zone 1	Vue en plan du sondage 3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_034	nord	Zone 1	Paroi nord du sondage 3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_035	nord	Zone 1	Vue en plan du sondage 4
2019-10-11	Projet_154-14-0703_036	nord	Zone 1	Paroi nord du sondage 4
2019-10-11	Projet_154-14-0703_037	est	Zone 1	Vue sur la pente
2019-10-11	Projet_154-14-0703_038	nord	Entre zone 1 et zone 3	Vue du pont actuel à partir du pont de VTT
2019-10-11	Projet_154-14-0703_039	nord	Entre zone 1 et zone 3	Vue du pont actuel à partir du pont de VTT
2019-10-11	Projet_154-14-0703_040	nord	Entre zone 1 et zone 3	Vue du pont actuel à partir du pont de VTT
2019-10-11	Projet_154-14-0703_041	nord	Zone 1	Débris le long de la route
2019-10-11	Projet_154-14-0703_042	ouest	Zone 1	Quatre pneus et champ de blocs (till délavé) localisés sur une dépression humide (total de 5 pneus, dont 1 hors photo)
2019-10-11	Projet_154-14-0703_043	sud	Zone 1	Milieux blocs de dépression humide près de la rivière à l'est. Tapis de pleurosium. Dépôts organiques dans les dépressions.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_044	est	Zone 1	Ancienne culée vue depuis la servitude.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_045	nord	Zone 1	Sondage 5
2019-10-11	Projet_154-14-0703_046	nord	Zone 1	Sondage 6
2019-10-11	Projet_154-14-0703_047	nord	Zone 1	Sondage 6
2019-10-11	Projet_154-14-0703_048	nord	Zone 2	Talus nord-est. Terrasse naturelle en place hors emprise. Cette zone ne présente aucun sol organique. Un trou à la pelle a été effectué pour valider le décapage.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_049	est	Zone 2	Talus nord-est. Terrasse naturelle en place hors emprise. Cette zone ne présente aucun sol organique. Un trou à la pelle a été effectué pour valider le décapage.

Date	Code de référence	Orientation	Zone	Orientation
2019-10-11	Projet_154-14-0703_050	est	Zone 2	Talus nord-est. Terrasse naturelle en place hors emprise. Cette zone ne présente aucun sol organique. Un trou à la pelle a été effectué pour valider le décapage.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_051	ouest	Zone 2	Remblai routier organique. Parois de pierre/gravier. Le bas de la pente présente un fossé.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_052	ouest	Zone 2	Remblai routier organique. Parois de pierre/gravier. Le bas de la pente présente un fossé.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_053	est	Zone 2	Talus nord-ouest
2019-10-11	Projet_154-14-0703_054	ouest	Zone 2	Fossé nord-ouest. Emprise au 3/4 du talus.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_055	nord	Zone 3	Pente vers le nord de la terrasse.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_056	nord	Zone 3	Photo en plan du sondage test #2
2019-10-11	Projet_154-14-0703_057	sud	Zone 3	Paroi sud du sondage test #2
2019-10-11	Projet_154-14-0703_058	sud	Zone 3	Paroi sud du sondage test #2
2019-10-11	Projet_154-14-0703_059	sud	Zone 3	Paroi sud du sondage test #2
2019-10-11	Projet_154-14-0703_060	sud	Zone 3	Paroi sud du sondage test #2
2019-10-11	Projet_154-14-0703_061	sud	Zone 3	Paroi sud du sondage test #2
2019-10-11	Projet_154-14-0703_062	sud	Zone 3	Paroi sud du sondage test #2
2019-10-11	Projet_154-14-0703_063	nord	Zone 4	Vue en plan du sondage test #3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_064	nord	Zone 4	Vue en plan du sondage test #3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_065	nord	Zone 4	Paroi nord du sondage test #3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_066	nord	Zone 4	Paroi nord du sondage test #3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_067	nord	Zone 4	Paroi nord du sondage test #3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_068	nord	Zone 4	Paroi nord du sondage test #3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_069	nord	Zone 4	Paroi nord du sondage test #3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_070	nord	Zone 4	Paroi nord du sondage test #3
2019-10-11	Projet_154-14-0703_073	nord	Zone 4	Vue en plan du sondage 7
2019-10-11	Projet_154-14-0703_074	nord	Zone 4	Paroi nord du du sondage 7
2019-10-11	Projet_154-14-0703_075	ouest	Zone 3 (à proximité)	Vue depuis l'ancien remblai routier qui démontre que la surface de roulement de 1945 entre sous le remblai routier actuel.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_076	ouest-nord-ouest	Zone 3 (à proximité)	Vue depuis l'ancien remblai routier qui démontre que la surface de roulement de 1945 entre sous le remblai routier actuel.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_077	est	Zone 3	Vue depuis le remblai illustrant que certaines souches d'arbres sont légèrement remblayées.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_078	nord	Zone 3	Vue en plan du sondage 8
2019-10-11	Projet_154-14-0703_079	nord-est	Zone 3	Vue en plan du sondage 9

Date	Code de référence	Orientation	Zone	Orientation
2019-10-11	Projet_154-14-0703_080	ouest	Zone 3	Secteur remblayé au sud-ouest de la route.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_081	est	Zone 3 (à proximité)	Terrasse basse dans le secteur sud-ouest de la route.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_082	nord-ouest	Zone 3	Vue en plan du sondage 10, effectué dans un remblai.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_083	sud	Zone 3	Débris au sol
2019-10-11	Projet_154-14-0703_084	sud	Zone 1	Vue de la rivière
2019-10-11	Projet_154-14-0703_085	nord	Zone 1	Vue de la rivière
2019-10-11	Projet_154-14-0703_086	est	Zone 2	Approches nord du pont
2019-10-11	Projet_154-14-0703_087	ouest	Zone 2	Approches nord du pont
2019-10-11	Projet_154-14-0703_088	ouest	Zone 3	Vue d'ensemble de la terrasse basse dans le secteur sud.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_089	est	Zone 3	Vue d'ensemble de la terrasse basse dans le secteur sud.
2019-10-11	Projet_154-14-0703_090	nord-est	Zone 3	Vue en plan du sondage test #4
2019-10-11	Projet_154-14-0703_091	sud-est	Zone 3	Paroi sud-est du sondage test #4
2019-10-11	Projet_154-14-0703_092	sud-ouest	Zone 3	Paroi sud-ouest du sondage test #4
2019-10-11	Projet_154-14-0703_093	sud-ouest	Zone 3	Paroi sud-ouest du sondage test #4
2019-10-12	Projet_154-14-0703_094	sud-ouest	Zone 3	Paroi sud-ouest du sondage test #4
2019-10-13	Projet_154-14-0703_095	sud-ouest	Zone 3	Paroi sud-ouest du sondage test #4
2019-10-14	Projet_154-14-0703_096	sud-ouest	Zone 3	Paroi sud-ouest du sondage test #4
2019-10-15	Projet_154-14-0703_097	nord	Zone 3	Photo en plan du sondage
2019-10-16	Projet_154-14-0703_098	est	Zone 3	Vue du sondage et de la rivière
2019-10-17	Projet_154-14-0703_099	nord	Zone 4	Vue en plan du sondage localisé au nord-ouest du pont.



Projet\_154-14-0703\_025.JPG



Projet\_154-14-0703\_026.JPG



Projet\_154-14-0703\_027.JPG



Projet\_154-14-0703\_028.JPG



Projet\_154-14-0703\_029.JPG



Projet\_154-14-0703\_030.JPG



Projet\_154-14-0703\_031.JPG



Projet\_154-14-0703\_032.JPG



Projet\_154-14-0703\_033.JPG



Projet\_154-14-0703\_034.JPG



Projet\_154-14-0703\_035.JPG



Projet\_154-14-0703\_036.JPG



I-14-0703\_037(À VOIR AVEC



Projet\_154-14-0703\_038.JPG



Projet\_154-14-0703\_039.JPG



Projet\_154-14-0703\_040.JPG



Projet\_154-14-0703\_041.JPG



Projet\_154-14-0703\_042.JPG



Projet\_154-14-0703\_043.JPG



Projet\_154-14-0703\_044.JPG



Projet\_154-14-0703\_045.JPG



Projet\_154-14-0703\_046.JPG



Projet\_154-14-0703\_047.JPG



Projet\_154-14-0703\_048.JPG



Projet\_154-14-0703\_049.JPG



Projet\_154-14-0703\_050.JPG



Projet\_154-14-0703\_051.JPG



Projet\_154-14-0703\_052.JPG



Projet\_154-14-0703\_053.JPG



Projet\_154-14-0703\_054.JPG



Projet\_154-14-0703\_055.JPG



Projet\_154-14-0703\_056.JPG



Projet\_154-14-0703\_057.JPG



Projet\_154-14-0703\_058.JPG



Projet\_154-14-0703\_059.JPG



Projet\_154-14-0703\_060.JPG



Projet\_154-14-0703\_061.JPG



Projet\_154-14-0703\_062.JPG



Projet\_154-14-0703\_063.JPG



Projet\_154-14-0703\_064.JPG



Projet\_154-14-0703\_065.JPG



Projet\_154-14-0703\_066.JPG



Projet\_154-14-0703\_067.JPG



Projet\_154-14-0703\_068.JPG



Projet\_154-14-0703\_069.JPG



Projet\_154-14-0703\_070.JPG



Projet\_154-14-0703\_073.JPG



Projet\_154-14-0703\_074.JPG



Projet\_154-14-0703\_075.JPG



Projet\_154-14-0703\_076.JPG



Projet\_154-14-0703\_077.JPG



Projet\_154-14-0703\_078.JPG



Projet\_154-14-0703\_079.JPG



Projet\_154-14-0703\_080.JPG



Projet\_154-14-0703\_081.JPG



Projet\_154-14-0703\_082.JPG



Projet\_154-14-0703\_083.JPG



Projet\_154-14-0703\_084.JPG



Projet\_154-14-0703\_085.JPG



Projet\_154-14-0703\_086.JPG



Projet\_154-14-0703\_087.JPG



Projet\_154-14-0703\_088.JPG



Projet\_154-14-0703\_089.JPG



Projet\_154-14-0703\_090.JPG



Projet\_154-14-0703\_091.JPG



Projet\_154-14-0703\_092.JPG



Projet\_154-14-0703\_093.JPG



Projet\_154-14-0703\_094.JPG



Projet\_154-14-0703\_095.JPG



Projet\_154-14-0703\_096.JPG



Projet\_154-14-0703\_097.JPG



Projet\_154-14-0703\_098.JPG



Projet\_154-14-0703\_099.JPG



Sond\_ind bord riv SW.jpg



test 1.jpg



Test 2.jpg



Test 3.jpg

## ANNEXE 2– Notes de terrain

TRAVAIL 154-07-0703  
 DATE 10 octobre 2019 PAGE 1  
 Sondage test 1  
 Présence de quelques bords de van de  
 1 pierre sur le 80 et autres  
 1 10 oz de fort non ball  
 Photo X  
 Etage  
 sondage 30-31  
 Photo 780-81 GPS 917  
 sondage 3  
 Photo 32 a 34 GPS 918 et 919  
 Fond Till alluvial de 80%  
 sable moyen a gros sers  
 20% pierre + 48 cm a  
 universel 4 60 B.M.  
 sondage 4 Américain 1 et 2  
 photos 35 et 36  
 photo 37 vers l'est  
 fort pente. GPS 921  
 Photo 40 vers le nord.  
 GPS 922  
 de dessus le long de la  
 route

CHEF D'EQUIPE  
 CONDITIONS ATMOSPHERIQUES  
 NW  
 WAGDO

TRAVAIL  
 DATE PAGE  
 Photo 38-39 Pont actuel sur  
 le Nord depuis le pont de  
 VTC  
 Photo 41 vers l'ouest  
 Pneu et Cham de blocs / dépressions  
 humide 4 pneus  
 + un hors photo  
 Photo 43 Vers le Sud  
 sur les blocs de dépression  
 humide près de la rivière  
 à l'est GPS 925  
 Tapis de pierres dans  
 les dépressions GPS 924  
 Photo 44 ancienne culée Est  
 depuis la servitude. GPS 923

CHEF D'EQUIPE  
 CONDITIONS ATMOSPHERIQUES  
 NW  
 WAGDO

TRAVAIL 154-07-0703  
 DATE 11 Oct 2011  
 PAGE 11

Photo 74 Jorise Nord Ouest  
 Vues forest  
 GPS 930  
 3/4 du dals  
 1/4 de l'excuse  
 route

Photo 55 Vus le Nord  
 GPS 931  
 Pente vers le Nord terrasse  
 4/10 en haut.

Sondage Test 2 Pente le nord  
 en plan  
 photo 57a 60 parod sud-

Sondage Test 3  
 photo 63 a 72

Photo 73-74 Sondage 934 GPS.  
 3m en haut  
 408 m alt  
 Talus ~~du Nord~~ du Nord  
 1/2 km a l'Est

CHEF D'ÉQUIPE  
 CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES



TRAVAIL Précision 4m  
 DATE  
 PAGE

Sondage 5 GPS 926  
 Prof 40m Photo 45  
 Sondage 927 GPS  
 Photo 46  
 Prof + 48 cm

Photos 48 a 50 GPS 528  
 Talus Nord Est

Terrasse naturelle en  
 place hors emprise  
 = sols organiques

Photos 51 et 52 GPS 929  
 remblai rocher ou pierre  
 parois rocher/gravier  
 Pente en vers de pente  
 vers l'Ouest.  
 Mur de base terrasse humide  
 sur au sud Est.

Photo 53 Talus Nord  
 Vus l'Est

CHEF D'ÉQUIPE  
 CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES



TRAVAIL.....  
 DATE..... PAGE.....

GPS 939 ± 5m Remblais Photo 78  
 GPS 740 ± 4m Sondage remblais 79  
 Photo 80 vers l'ouest  
 Accepter remblais au Sud ouest de la route  
 GPS 941 ± 4m  
 Terrasse basse Syd ouest vers l'est Photo 81  
 GPS 942 ± 3m  
 GPS 943 ± 4m Sondage dans remblais Terrasse basse Photo 82

CHEF D'ÉQUIPE.....  
 CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES.....  
 AMC...monte...  
 NW

TRAVAIL.....  
 DATE..... PAGE.....

Photo 75 vers l'ouest  
 GPS 936 ± 4m  
 Prese depuis l'ancien remblais routier qui du moment que la surface de roulement de 1945 est sous le remblais routier actuel.  
 Photo 76  
 GPS 937 ± 4m vers l'ouest Nord ouest depuis l'ancienne route montre que la surface de roulement est sur le remblais actuel  
 - pente de l'ouest bord de 1945 Nord la route.  
 Photo 77 vers l'Est GPS 938  
 depuis le remblais d'ouest que certaines couches d'argile sont légèrement remblaisées ?  
 sondage de l'ouest ?  
 route remblais

CHEF D'ÉQUIPE.....  
 CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES.....  
 AMC...monte...  
 NW

TRAVAIL.....PAGE.....

DATE.....

Test 58

Test 55

Test 59

N

Eau qui Vent à l'est

0

10 C

20 Membres - Grosiers

30 Sable moyen - Pernes subarctiques + 20%

40 F.C.

50 granulés

60 plus de compoal brunissant

Photo 90 à 96

Arret sur bloc subarctiques

CHIEF D'ÉQUIPE.....

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES.....

**NW**  
WATER

TRAVAIL.....PAGE.....

DATE.....

GPS 947 5m vers le sud  
dehors au sol  
photo 83

GPS 945 3m rivière  
photo 84 vers le sud  
photo 85 vers le nord

GPS 946 4m Approches Nord  
photo 86 vers l'est  
photo 87 vers l'ouest.

GPS 947 4m Sud - ~~est~~  
Vue d'ensemble Tenax  
basse  
photo 88 vers l'ouest  
photo 89 vers l'est.

GPS 948 3m Photo 90a 91  
Test 4

277 517

5036497

CHIEF D'ÉQUIPE.....

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES.....

**NW**  
WATER

TRAVAIL.....

DATE..... PAGE.....

GPS 949 et photo 98 vers  
l'est sondage et rivage

GPS 950 et photo 97  
fondage - remblais

Photo 96 sondage  
GPS 951 4 m  
pente 2 m sous haut  
Talus

CHEF D'ÉQUIPE.....

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES.....



2<sup>e</sup> Mark GPS 935

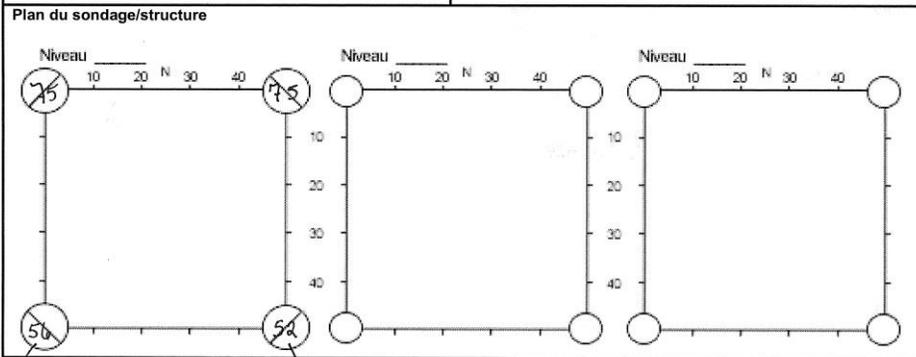
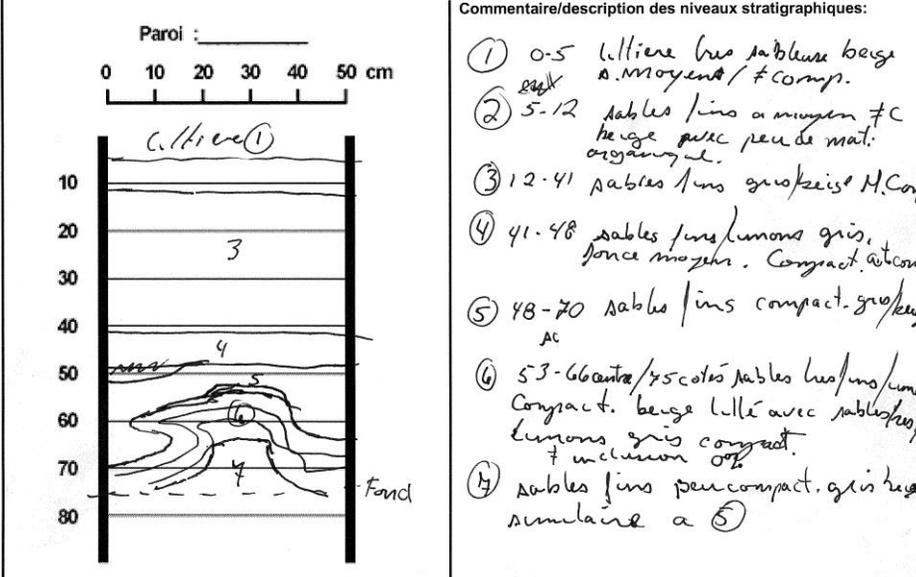
FICHE DE SONDAGE ARCHÉOLOGIQUE			
Code temporaire du site : MTQ-K12		Numéro de sondage : TEST 2	
Date de la découverte :	Loc. GPS : ± 3m	Système de référence : X: 272 489 Y: 5035519	
Présence d'écofactos	<input type="checkbox"/> Os	<input type="checkbox"/> Bois	
	<input type="checkbox"/> Coquillage	<input type="checkbox"/> Autres :	
Présence d'artéfacts	<input type="checkbox"/> Éclats/débitage :	<input type="checkbox"/> Objets en métal :	
	<input type="checkbox"/> Outils :	<input type="checkbox"/> Autres :	
<input type="checkbox"/> structure :			
Description des artéfacts et écofactos mis au jour :			
Description des moyens de protection temporaires mis en place :			
Autres commentaires : Arrase avec pierre d'ongalique/batterie en surface <del>1 pierre de quartz</del> 1 pierre de quartz récupérée par précaution à ventur			
Référence au catalogue photo :			
Relevé stratigraphique		Commentaire/description des niveaux stratigraphiques:	
<p>Paroi : Sud.</p>		<p>① 0-30 sable moyen et compact avec 2-5% cailloux arrondis 2 à 10 cm.</p> <p>② mélanges des sables très fins gris / fins beige moy. compact. lentille sable grossier et peu de cailloux 2-5 cm.</p> <p>③ <del>lentille</del> sable moyen orange M. compact et inclusions</p> <p>④ incl ③</p> <p>⑤ sables moyens bien peu d'inclusion 5 mm - 2 cm.</p>	
Plan du sondage/structure			

FICHE DE SONDAGE ARCHÉOLOGIQUE

Code temporaire du site : MTQ-K12-		Numéro de sondage : 14 <sup>es</sup> 3	
Date de la découverte :	Loc. GPS : 933	Système de référence : X: 0277477 Y: 503556	
Présence d'écofactes	<input type="checkbox"/> Os	<input type="checkbox"/> Bois	2: 399 m.
	<input type="checkbox"/> Coquillage	<input type="checkbox"/> Autres :	erreur ± 3m
Présence d'artéfacts	<input type="checkbox"/> Éclats/débitage :	<input type="checkbox"/> Objets en métal :	
	<input type="checkbox"/> Outils :	<input type="checkbox"/> Autres :	
<input type="checkbox"/> structure :			
Description des artéfacts et écofactes mis au jour :			
Description des moyens de protection temporaires mis en place :			

Autres commentaires :  
 Sondage dans la pente à plus ou moins 1.2m de la surface de la terrasse  
 ① et ② cailloux arrondis Lun à 10 cm + 10%

Référence au catalogue photo :



Surface en pente Surface en pente vers le sud.

FICHE DE SONDAGE ARCHÉOLOGIQUE			
Code temporaire du site : MTQ-K12-		Numéro de sondage : TEST 1	
Date de la découverte :		Loc. GPS :	Système de référence : AP: 417
		X: 277618	Y: <del>5034</del> 5451
Présence d'écofacts	<input type="checkbox"/> Os	<input type="checkbox"/> Bois	
	<input type="checkbox"/> Coquillage	<input type="checkbox"/> Autres :	
Présence d'artéfacts	<input type="checkbox"/> Éclats/débitage :	<input type="checkbox"/> Objets en métal :	
	<input type="checkbox"/> Outils :	<input type="checkbox"/> Autres :	
<input type="checkbox"/> structure :			
Description des artéfacts et écofacts mis au jour :			
Description des moyens de protection temporaires mis en place :			
Autres commentaires : Sable induré excavé sur 5 à 10 cm selon l'enduit			
Référence au catalogue photo :			
Relevé stratigraphique		Commentaire/description des niveaux stratigraphiques:	
<p>Paroi : _____</p> <p>0 10 20 30 40 50 cm</p>		<p>voir niveaux</p> <p>1</p> <p>2/6</p> <p>Induré 4</p> <p>+ B sable fins très compact,</p>	
Plan du sondage/structure			

FICHE DE SONDAGE ARCHÉOLOGIQUE			
Code temporaire du site : MTQ-K12-		Numéro de sondage : TEST 1	
Date de la découverte : 30	Loc. GPS :	Système de référence : 417M	
		X : 277618	Y : 5035451
Présence d'écofacts	<input type="checkbox"/> Os <input type="checkbox"/> Coquillage	<input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Autres :	
Présence d'artéfacts	<input type="checkbox"/> Éclats/débitage : <input checked="" type="checkbox"/> Outils :	<input type="checkbox"/> Objets en métal : <input type="checkbox"/> Autres :	
<input type="checkbox"/> structure :			
Description des artéfacts et écofacts mis au jour :			
Description des moyens de protection temporaires mis en place :			
Autres commentaires : Sondage test - ouvert sur sable endure orange - sols laminés 1/8 négatif			
Référence au catalogue photo :			
Relevé stratigraphique		Commentaire/description des niveaux stratigraphiques:	
<p>Paroi : Ouest</p>		<p>1 humus: quelques pierres - 5 à 10 cm limon et sable fin épais. 7C  2/6 Sables Moyens/Gris homogène CM  3 sables oranges moyen a CM à TC grossiers.  4 Ap - organique/sables moyens grossiers 7C  5 matières organiques décomposées. CM très fin  6 sable induré compacte</p> <p>Depot de sable très fin autour de la plus grosse pierre = naturel  Pierre de quartz/granite (analysées) qui se désagrège  Présence de charbon à tous les niveaux : racines ?</p>	
Plan du sondage/structure			
Photo 1			

ANNEXE 3 – Déclaration de découverte fortuite

## Section 2 – Informations sur la découverte archéologique

Type de découverte :  Terrestre  Semi-aquatique  Subaquatique

\*Date de la découverte (aaaa-mm-jj) : 2019-10-11

\*Description du lieu de la découverte (MRC, municipalité, etc.) :

Frontenac

\*Latitude (GPS) : -70.849205

\*Longitude (GPS) : 45.458992

\*Précisez le type d'unité :

Degré-minute-seconde

Degré décimal

Minute décimal

UTM, Zone UTM (précisez) : \_\_\_\_\_

Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

\*Indiquez le type de propriétaire du lieu de la découverte (cochez toutes les cases appropriées) :

Propriété de l'État - Gouvernement fédéral (précisez) :

Propriété de l'État - Gouvernement provincial (précisez) :

Propriété privée (précisez) : ██████████

Ville, municipalité, paroisse (précisez) :

Autre (précisez) :

\*Description sommaire des découvertes de biens et de sites archéologiques (artéfacts, structures, nature des vestiges, etc.)  
(répondez en quelques lignes) :

Ancien remblai routier observable en dehors de la zone d'intervention du projet depuis celle-ci. fossé au nord et talus au sud. Aucun relevé archéologique effectué puisque ce remblai est hors zone. Largeur approximatif de la structure de chaussée : 7,8 mètres selon les courbes topographiques LiDAR / 9.6 mètres avec le fossé nord

\*Contexte stratigraphique de la découverte (cochez toutes les cases appropriées) :

En stratigraphie non perturbé

En stratigraphie perturbé

En surface non perturbé

En surface perturbé

\*Nature de la période culturelle connue ou présumée du site (cochez toutes les cases appropriées) :

Amérindienne préhistorique

Amérindienne historique (destruction présumée ou abandon présumé avant 1950)

Historique (destruction présumée ou abandon présumé avant 1950)

Historique (destruction présumée ou abandon présumé après 1950)

Inuite (destruction présumée ou abandon présumé avant 1950)

Précisez, si nécessaire : Abandon comme route provincial fin 1945 environ. Pourrait avoir servi de desserte après cette date, mais avant le reprofilage actuel de la route au plus tard en 1966

## Section 2 – Informations sur la découverte archéologique (Suite)

D'après vous, le bien ou le site archéologique est-il menacé d'être dégradé?  Oui  Non

Si oui, quelles menaces pèsent sur le bien ou sur le site archéologique (érosion, développement immobilier, etc.)?

Non

\*À quel endroit se situe(nt) actuellement le(s) vestige(s) mobilier(s) (artéfacts)?

S.O.

Est-ce que la découverte se trouve dans un site patrimonial classé ou déclaré ou dans un immeuble patrimonial classé?

Oui  Non

Si oui, lequel?

Si connu, inscrivez le numéro de l'autorisation de travaux émise par le ministère de la Culture et des Communications (numéro à 6 chiffres) :

**Y a-t-il d'autres informations pertinentes à fournir sur la découverte?**

Abandon du tronçon routier en 1945 suite à l'ouverture du tronçon passant sur l'actuel pont. Notez que ce tronçon emprunte un pont de VTT qui emploie l'approche est de l'ancien pont couvert. Un muret de stabilisation (en lien avec la culée est) de cette approche est visible depuis la zone d'intervention archéologique. Il est toujours en fonction puisqu'il sert au pont de VTT actuel, mais il pourrait hypothétiquement s'agir d'une réutilisation d'approche abandonnée. Il n'est pas recommandé de le considérer comme étant un vestige archéologique dans l'état actuelle des connaissances. Le lidar suggère que la culée ouest est aussi présente, mais elle n'a pas été observée directement.

## Section 3 – Appréciation par valeurs

**Valeur de recherche post-terrain**

\*Le site présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain?  Oui  Non

Si oui, expliquez en quoi le site présente une valeur de recherche sur le terrain.

**Valeur de connaissance (post-terrain)**

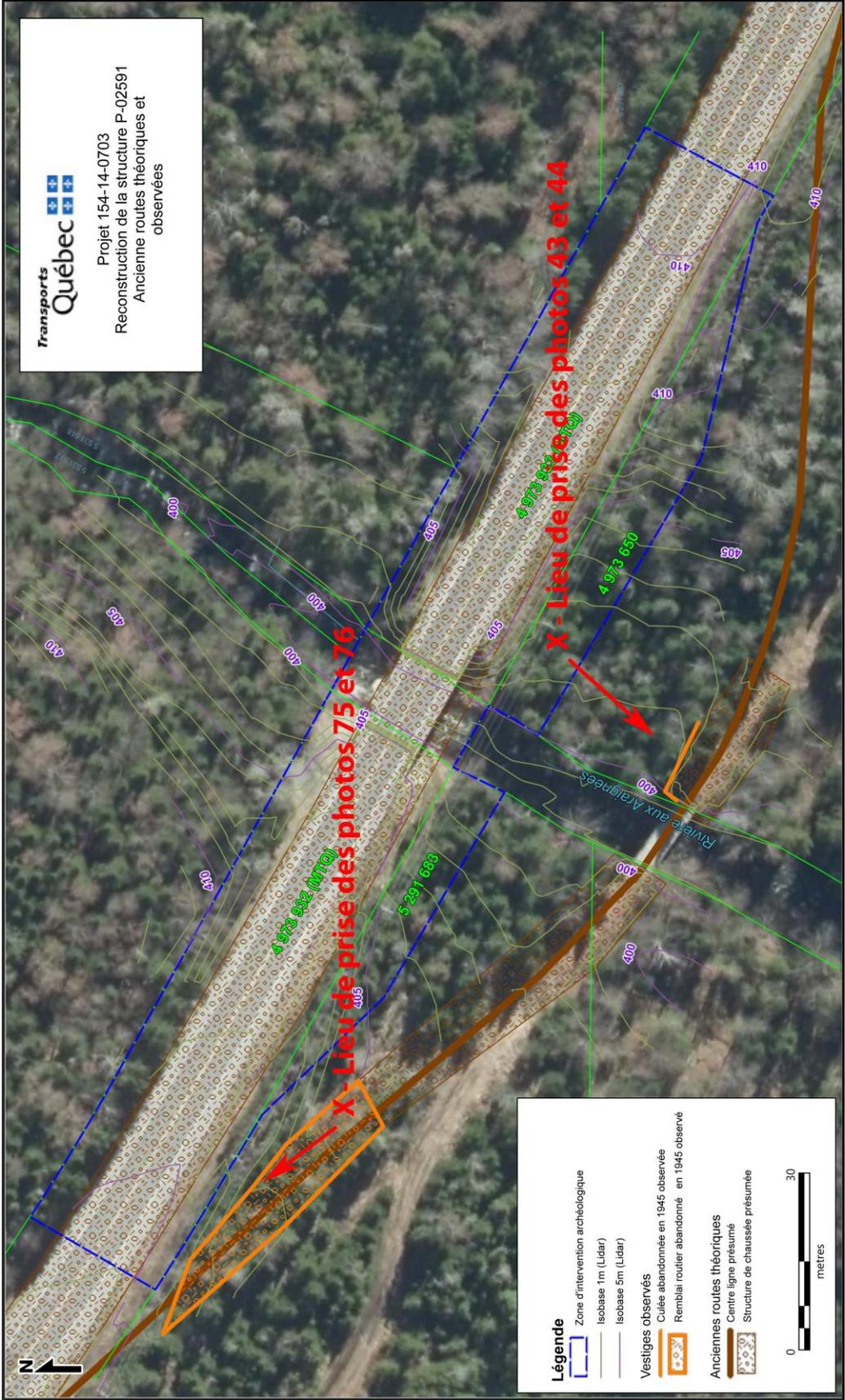
\*La recherche sur le site apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologiques, historiques, archivistiques, etc.) ou est-elle susceptible de le faire?  Oui  Non

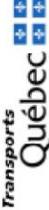
**Valeur d'exception (unicité, rareté, diversité)**

\*Le site présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui mériteraient une protection?

Oui  Non

Si oui, présentez ces caractéristiques physiques d'exception et expliquez pourquoi elles devraient être protégées.




  
 Projet 154-14-0703
   
 Reconstruction de la structure P-02591
   
 Ancienne routes théoriques et
   
 observées

**Légende**

-  Zone d'intervention archéologique
-  Isobase 1m (Lidar)
-  Isobase 5m (Lidar)
- Vestiges observés**
-  Culée abandonnée en 1945 observée
-  Remblai routier abandonné en 1945 observé
- Anciennes routes théoriques**
-  Centre ligne présumé
-  Structure de chaussée présumée


  
 0 30 metres



Projet\_154-14-0703\_043



Projet\_154-14-0703\_044



Projet\_154-14-0703\_075



Projet\_154-14-0703\_076